



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le premier trimestre de 2020

Rapport aux actionnaires • Trois mois clos le 31 janvier 2020

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,61 \$, par rapport à 1,27 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,66 \$, par rapport à 1,57 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 989 millions de dollars, comparativement à 2 410 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 3 072 millions de dollars, comparativement à 2 953 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 70 millions de dollars (59 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 80 millions de dollars (67 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Charges liées à l'acquisition de Greystone de 24 millions de dollars (24 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action), comparativement à 31 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.

TORONTO, le 27 février 2020 – Le Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2020. Le résultat net comme présenté du premier trimestre a atteint 3 milliards de dollars, en hausse de 24 % comme présenté et de 4 % sur une base rajustée par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«La TD a amorcé l'année par un solide trimestre, ce qui témoigne de la croissance des volumes des secteurs des services de détail de part et d'autre de la frontière et de la robustesse des produits et des résultats du secteur Services bancaires de gros, a déclaré Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. Notre excellent rendement démontre bien les avantages que nous tirons de notre stratégie et de notre modèle économique éprouvé, alors que nous avons continué à attirer de nouveaux clients et interagissons avec eux de manière plus novatrice et personnalisée.»

La Banque a également annoncé une augmentation du dividende de 5 cents par action ordinaire pour le trimestre se terminant en avril, soit une hausse de 7 %.

Services de détail au Canada

Le résultat net comme présenté des Services de détail au Canada s'est établi à 1 789 millions de dollars, une hausse de 30 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada au premier trimestre de 2019. Le résultat net rajusté a atteint 1 813 millions de dollars, une baisse de 2 % en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance des produits de 4 %, en raison des hausses fondées sur les volumes des produits d'intérêts nets et des autres produits dans l'ensemble des activités, a été plus que contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts, des provisions pour pertes sur créances et des indemnités d'assurance.

Les investissements se sont poursuivis dans les activités et les capacités des Services de détail au Canada, renforçant davantage sa position de chef de file dans l'émission de cartes de crédit au Canada grâce au lancement d'une nouvelle gamme de cartes d'entreprise qui offre aux entreprises clientes plus de souplesse et de choix. En outre, Placements directs TD s'est classé au premier rang des banques du classement annuel des courtiers en ligne publié par *The Globe and Mail*, le résultat d'investissements soutenus dans ses plateformes CourtierWeb et mobiles ainsi que dans ses ressources afin d'aider ses clients à atteindre leurs objectifs financiers.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis s'est établi à 1 146 millions de dollars (869 millions de dollars US), en baisse de 8 % (7 % en dollars US) par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La contribution de TD Ameritrade au résultat du secteur s'est établie à 201 millions de dollars (152 millions de dollars US), en baisse de 35 % (35 % en dollars US) par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement de la baisse des commissions de négociation.

La contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, s'est élevée à 945 millions de dollars (717 millions de dollars US), soit une augmentation de 2 % (2 % en dollars US) par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits ont diminué de 2 %, la croissance des volumes de prêts et de dépôts ayant été annulée par la baisse des marges compte tenu du contexte de taux d'intérêt à la baisse. La charge d'impôt sur le résultat a tiré parti des changements apportés aux estimations. Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué à investir dans leurs capacités numériques et, au cours du trimestre considéré, ont augmenté de 12 % le nombre de clients du service mobile. De plus, le trimestre a été marqué par l'obtention par TD Bank, America's Most Convenient Bank^{MD} du meilleur résultat en matière de satisfaction de la clientèle parmi les banques nationales de l'ensemble du pays qui ont fait l'objet de l'enquête menée en 2019 par J.D. Power sur la satisfaction à l'égard des banques nationales aux États-Unis¹.

¹ TD Bank a obtenu la plus haute note parmi les banques nationales de l'ensemble du pays qui ont fait l'objet de l'enquête menée en 2019 par J.D. Power sur la satisfaction des clients à l'égard des produits et des services offerts par les banques nationales aux États-Unis. Visitez le site www.jdpower.com/awards.

Services bancaires de gros

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros a été de 281 millions de dollars au cours du trimestre considéré, une hausse de 298 millions de dollars par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits du trimestre se sont établis à 1 046 millions de dollars, une hausse de 464 millions de dollars en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de prise ferme par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent au cours duquel le secteur a dû affronter des conditions difficiles qui prévalaient sur les marchés. Le secteur des Services bancaires de gros a continué à accroître ses relations avec les clients des services bancaires et de prêts aux grandes entreprises et à gagner des parts de marché, le fait d'investissements effectués dans sa stratégie visant ses activités libellées en dollars américains.

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III de la TD a été de 11,7 %.

Innovation

«Nous avons continué à accroître nos capacités numériques afin d'offrir une expérience personnalisée et connectée à nos clients et leur permettre de gérer leurs finances à partir de tous nos canaux, a poursuivi M. Masrani. Depuis le lancement l'année dernière de TD Clari, notre assistant virtuel basé sur l'intelligence artificielle, nous avons constaté que plus de 90 % des interactions de cet assistant avec la clientèle se font instantanément. Ces investissements et d'autres investissements accentuent notre avantage concurrentiel et permettent d'approfondir les relations avec nos clients dans l'ensemble des activités de la Banque.»

Conclusion

«Nous bâtissons pour l'avenir et investissons stratégiquement afin de nous distinguer encore plus dans le marché et de créer des relations durables fondées sur la confiance avec nos clients dans l'ensemble de nos activités, a ajouté M. Masrani. Bien que les conditions macroéconomiques puissent fluctuer, notre stratégie est claire et nos plus de 85 000 collègues passionnés et engagés se concentrent sur le travail qui les attend.»

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 4.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document Information financière supplémentaire (IFS) ou le document Information réglementaire supplémentaire (IRS) du premier trimestre de 2020. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2020. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2019 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T1 2020	IFS du T1 2020	IRS du T1 2020	Rapport annuel 2019
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				73-78, 83, 90-93, 103-105
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				68-72
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	30-31, 43			63-64, 89, 97-98
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				74-77
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				73-74
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				62, 73, 78-105
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	34			61, 77, 86, 103
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	27-30, 72-73		1-3, 6	58-60, 64, 211
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	58
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				59-61, 103
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		8-11		61-62
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF	34		10	79-81, 83, 85-86, 100
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			22-36, 40-45	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque	31		11-12	
Liquidité	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			57	82, 86, 91-92
	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	36-38, 40			93-95
	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	39			96, 205
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	43-45			100-102
Financement	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	40, 42-43			99-100
	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	33			84
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	33-36			84, 86-89
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	34-35			85-89, 91-92
Risque de marché	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	34			85-89
	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	22-27, 62-65	20-35	1-5, 10-11, 13-57	45-58, 78-83, 164-169, 178, 181-182, 209-210
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	65			53, 136-137, 143-144, 169
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	23, 64-65	24, 28		50, 166-167
Risque de crédit	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			37-39, 46-50	81-82, 151, 174-175, 178, 181-182
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				82, 140, 151
	31	Décrire les types d'«autres risques» en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				90-92, 103-105
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	71-72			71-73, 203-205
Autres risques						

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION

- 4 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs
- 5 Faits saillants financiers
- 6 Notre rendement
- 9 Aperçu des résultats financiers
- 14 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
- 20 Résultats trimestriels
- 21 Revue du bilan
- 22 Qualité du portefeuille de crédit
- 27 Situation des fonds propres
- 32 Gestion des risques
- 46 Titrisation et arrangements hors bilan

- 46 Méthodes et estimations comptables
- 48 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

- 49 Bilan consolidé intermédiaire
- 50 État du résultat consolidé intermédiaire
- 51 État du résultat global consolidé intermédiaire
- 52 État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
- 53 État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
- 54 Notes des états financiers consolidés intermédiaires

74 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») pour les trois mois clos le 31 janvier 2020, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels de 2019, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2019. Le présent rapport de gestion est daté du 26 février 2020. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2019 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2019 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document de même que dans le rapport de gestion (le «rapport de gestion de 2019») du rapport annuel 2019 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», à la rubrique «Perspectives et orientation pour 2020» pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique «Orientation pour 2020» pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2020 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier», «objectif», «cible» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, en matière de conduite, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et la capacité de la Banque à recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques ou les intrusions liées aux données) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; la fraude et d'autres activités criminelles auxquelles la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de «recapitalisation interne» des banques; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et des concurrents offrant des services non traditionnels, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition liée à l'abandon du taux interbancaire offert; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; le risque environnemental et social; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2019, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques «Événements importants et postérieurs à la date de clôture, et transactions en cours» et «Événements importants et transactions en cours» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2019 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros à la rubrique «Perspectives et orientation pour 2020» et, pour le secteur Siège social, à la rubrique «Orientation pour 2020», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux ou pour les trois mois clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Résultats d'exploitation			
Total des produits – comme présentés	10 609 \$	10 340 \$	9 998 \$
Total des produits – rajustés	10 609	10 340	9 998
Provision pour pertes sur créances	919	891	850
Indemnités d'assurance et charges connexes	780	705	702
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	5 467	5 543	5 855
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	5 397	5 463	5 161
Résultat net – comme présenté	2 989	2 856	2 410
Résultat net – rajusté ¹	3 072	2 946	2 953
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)			
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	693,2 \$	684,6 \$	648,5 \$
Total de l'actif	1 457,4	1 415,3	1 322,5
Total des dépôts	908,4	887,0	849,3
Total des capitaux propres	88,8	87,7	81,7
Total des actifs pondérés en fonction des risques	476,0	456,0	439,3
Ratios financiers			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	14,2 %	13,6 %	12,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ²	14,6	14,0	15,0
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) ²	19,6	18,9	17,5
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ²	19,7	19,1	21,0
Ratio d'efficacité – comme présenté	51,5	53,6	58,6
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	50,9	52,8	51,6
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets ³	0,52	0,51	0,50
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)			
Résultat par action			
De base	1,61 \$	1,54 \$	1,27 \$
Dilué	1,61	1,54	1,27
Dividendes par action ordinaire	0,74	0,74	0,67
Valeur comptable par action	45,91	45,20	41,69
Cours de clôture ⁴	73,14	75,21	74,00
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	1 810,9	1 811,7	1 833,1
Nombre moyen – dilué	1 813,6	1 814,5	1 836,2
Fin de période	1 808,2	1 811,9	1 830,8
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	132,3 \$	136,3 \$	135,5 \$
Rendement de l'action ⁵	4,0 %	4,0 %	3,8 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	45,8	48,0	52,6
Ratio cours/bénéfice	11,1	12,0	12,3
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ⁶	2,8	7,1	2,6
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ¹			
Résultat par action			
De base	1,66 \$	1,59 \$	1,57 \$
Dilué	1,66	1,59	1,57
Ratio de distribution sur actions ordinaires	44,6 %	46,5 %	42,7 %
Ratio cours/bénéfice	10,8	11,2	11,4
Ratios des fonds propres			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,7 %	12,1 %	12,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	13,1	13,5	13,5
Ratio du total des fonds propres	15,7	16,3	15,9
Ratio de levier	4,0	4,0	4,1

¹ Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

² Mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires» et «Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires» du présent document.

³ Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

⁴ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

⁵ Le rendement de l'action correspond au dividende annualisé par action ordinaire versé, divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant la période considérée. Le dividende par action ordinaire est déterminé de la manière suivante : a) pour le trimestre – en annualisant le dividende par action ordinaire versé au cours du trimestre; b) pour la période depuis le début de l'exercice – en annualisant le dividende par action ordinaire versé depuis le début de l'exercice.

⁶ Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période continue de un an.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la Société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade); et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 13 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 31 janvier 2020, les actifs de la TD totalisaient 1,5 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Produits d'intérêts nets	6 301 \$	6 175 \$	5 860 \$
Produits autres que d'intérêts	4 308	4 165	4 138
Total des produits	10 609	10 340	9 998
Provision pour pertes sur créances	919	891	850
Indemnités d'assurance et charges connexes	780	705	702
Charges autres que d'intérêts	5 467	5 543	5 855
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 443	3 201	2 591
Charge d'impôt sur le résultat	659	646	503
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	205	301	322
Résultat net – comme présenté	2 989	2 856	2 410
Dividendes sur actions privilégiées	67	68	60
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 922 \$	2 788 \$	2 350 \$
Attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires	2 922 \$	2 788 \$	2 332 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	18

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Résultats d'exploitation – rajustés			
Produits d'intérêts nets	6 301	\$ 6 175	\$ 5 860
Produits autres que d'intérêts	4 308	4 165	4 138
Total des produits	10 609	10 340	9 998
Provision pour pertes sur créances	919	891	850
Indemnités d'assurance et charges connexes	780	705	702
Charges autres que d'intérêts ¹	5 397	5 463	5 161
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 513	3 281	3 285
Charge d'impôt sur le résultat	670	660	678
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ²	229	325	346
Résultat net – rajusté	3 072	2 946	2 953
Dividendes sur actions privilégiées	67	68	60
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	3 005	2 878	2 893
Attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	–	–	18
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 005	2 878	2 875
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles ³	(70)	(74)	(80)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur ⁴	–	–	(607)
Charges liées à l'acquisition de Greystone ⁵	(24)	(30)	(31)
Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles	(11)	(12)	(13)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur	–	–	(161)
Charges liées à l'acquisition de Greystone	–	(2)	(1)
Total des rajustements pour les éléments à noter	(83)	(90)	(543)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 922	\$ 2 788	\$ 2 332

¹ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 3 ci-dessous; premier trimestre de 2020 – 46 millions de dollars; quatrième trimestre de 2019 – 50 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 56 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada. Charges liées à l'acquisition de Greystone, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; premier trimestre de 2020 – 24 millions de dollars; quatrième trimestre de 2019 – 30 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada.

² La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 3 ci-dessous; premier trimestre de 2020 – 24 millions de dollars; quatrième trimestre de 2019 – 24 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 24 millions de dollars. L'incidence de cet élément sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

³ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.

⁴ L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter. Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur est entrée en vigueur conjointement avec la conclusion de l'acquisition par Air Canada d'Aimia Canada Inc., qui administre le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Dans le cadre de la transaction, la Banque a passé en charges un montant de 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt) dans le secteur Services de détail au Canada.

⁵ Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a acquis Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. («Greystone»). La Banque a engagé des frais liés à l'acquisition, y compris de la rémunération versée à des actionnaires employés sous forme d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition, des coûts de transaction directs et certains autres frais liés à l'acquisition. Ces montants sont comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et présentés dans le secteur Services de détail au Canada.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Résultat de base par action – comme présenté	1,61	\$ 1,54	\$ 1,27
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,05	0,05	0,30
Résultat de base par action – rajusté	1,66	\$ 1,59	\$ 1,57
Résultat dilué par action – comme présenté	1,61	\$ 1,54	\$ 1,27
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,05	0,05	0,30
Résultat dilué par action – rajusté	1,66	\$ 1,59	\$ 1,57

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	17 \$	17 \$	21 \$
TD Ameritrade ²	24	24	24
MBNA Canada	7	10	10
Aéroplan	4	4	4
Divers	7	7	8
Logiciels et droits de gestion d'actifs	124	126	110
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	183 \$	188 \$	177 \$

¹ L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10,5 % pour l'exercice 2020 et 10 % pour l'exercice 2019.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	81 933 \$	81 286 \$	75 873 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 922	2 788	2 332
Éléments à noter, après impôt sur le résultat ¹	83	90	543
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 005	2 878	2 875
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	14,2 %	13,6 %	12,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	14,6	14,0	15,0

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté fournit des renseignements utiles sur le rendement des actifs productifs de revenus de la Banque, peu importe qu'ils aient été acquis ou générés en interne. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté constituent des mesures financières non conformes aux PCGR et ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	81 933 \$	81 286 \$	75 873 \$
Goodwill moyen	16 971	17 046	17 021
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés à une participation dans TD Ameritrade	4 089	4 119	4 170
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	564	613	676
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(261)	(267)	(238)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	60 570	59 775	54 244
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 922	2 788	2 332
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat ²	59	62	67
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises	2 981	2 850	2 399
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat ²	24	28	476
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 005 \$	2 878 \$	2 875 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	19,6 %	18,9 %	17,5 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	19,7	19,1	21,0

¹ Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET TRANSACTIONS EN COURS

TD Ameritrade Holding Corporation et The Charles Schwab Corporation

Le 25 novembre 2019, la Banque a annoncé son appui à l'acquisition de TD Ameritrade, dont la Banque est un actionnaire important, par The Charles Schwab Corporation, dans le cadre d'une entente définitive annoncée par ces sociétés. La transaction devrait se conclure dans la deuxième moitié de l'année civile de 2020, sous réserve du respect de toutes les conditions de clôture applicables. Se reporter à la rubrique «Événements importants et postérieurs à la clôture, et transactions en cours» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2019 de la Banque pour en savoir plus sur cette transaction.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le premier trimestre de 2020 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2020 a augmenté de 6 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2020 a été de 19,7 %.
- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2020, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 2,8 % par rapport au rendement moyen de 5,4 % des établissements financiers canadiens comparables².

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2 989 millions de dollars, une augmentation de 579 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, qui s'explique par les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada au cours de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 3 072 millions de dollars, une augmentation de 119 millions de dollars, ou 4 %, reflétant l'accroissement des résultats avant provisions, en partie contrebalancé par une hausse de la provision pour pertes sur créances et une baisse de la contribution de TD Ameritrade.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par des hausses de 410 millions de dollars, ou 30 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 298 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une baisse de 94 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et une hausse de 35 millions de dollars, ou 18 %, de la perte nette dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a augmenté de 133 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui du trimestre précédent. L'augmentation reflète l'accroissement des résultats avant les provisions, en partie contrebalancé par une hausse de la provision pour pertes sur créances et une baisse de la contribution de TD Ameritrade. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre a augmenté de 126 millions de dollars, ou 4 %.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté provient d'une hausse de 121 millions de dollars, ou 76 %, dans le secteur Services bancaires de gros, d'une hausse de 44 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services de détail au Canada et d'une baisse de 13 millions de dollars, ou 5 %, de la perte nette du secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une baisse de 45 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre se sont élevés à 6 301 millions de dollars, en hausse de 441 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse s'explique par la croissance des volumes de prêts et de dépôts et l'augmentation des produits liés aux activités de négociation, le tout en partie contrebalancé par la diminution des marges sur les dépôts dans les secteurs Services de détail au Canada et Services

² Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

de détail aux États-Unis et l'incidence des charges d'intérêts au titre des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16).

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 185 millions de dollars, ou 47 %, dans le secteur Siège social, de 184 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, et de 123 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail au Canada, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 51 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont augmenté de 126 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait de l'augmentation des produits liés aux activités de négociation et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, le tout en partie contrebalancé par une diminution des marges sur dépôts dans le secteur Services de détail aux États-Unis et l'incidence des charges d'intérêts au titre des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 89 millions de dollars, ou 18 %, dans le secteur Siège social et de 79 millions de dollars, ou 28 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par des diminutions de 36 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 6 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 4 308 millions de dollars, soit une hausse de 170 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse s'explique par l'augmentation des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de prise ferme de titres dans le secteur Services bancaires de gros, l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance et l'accroissement des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine au Canada.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 280 millions de dollars, ou 68 %, dans le secteur Services bancaires de gros, de 144 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 5 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 259 millions de dollars dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 143 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. L'augmentation s'explique par l'augmentation des produits liés aux activités de négociation et les charges découlant de l'évaluation des dérivés dans le secteur Services bancaires de gros au trimestre précédent, l'accroissement des produits d'honoraires et les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, lesquelles ont donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance.

Répartie par secteur, la hausse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 128 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 119 millions de dollars, ou 21 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par des diminutions de 93 millions de dollars dans le secteur Siège social et de 11 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 919 millions de dollars, en hausse de 69 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 806 millions de dollars, en hausse de 89 millions de dollars, ou 12 %, reflétant la migration du crédit dans le secteur Services bancaires de gros, l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises au Canada, et la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre s'est établie à 113 millions de dollars, en baisse de 20 millions de dollars, ou 15 %, reflétant la diminution des provisions dans le secteur Services bancaires de gros et le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, en partie contrebalancée par l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts commerciaux. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'établit à 0,52 %.

Répartie par secteur, la hausse de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des augmentations de 81 millions de dollars, ou 26 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 13 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 10 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 35 millions de dollars, ou 15 %, dans le secteur Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 28 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 806 millions de dollars, en hausse de 67 millions de dollars, ou 9 %, reflétant la migration du crédit dans le secteur Services bancaires de gros et des tendances saisonnières dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, en grande partie comptabilisées dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 113 millions de dollars, en baisse de 39 millions de dollars, ou 26 %, en raison de la diminution des provisions dans le secteur Services bancaires de gros, en partie contrebalancée par l'augmentation des provisions dans le portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'établit à 0,52 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances est attribuable à des augmentations de 37 millions de dollars, ou 24 %, dans le secteur Siège social et de 24 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par des diminutions de 24 millions de dollars, ou 59 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 9 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Provision pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)			
Services de détail au Canada	320 \$	324 \$	264 \$
Services de détail aux États-Unis	273	268	285
Services bancaires de gros	52	8	–
Siège social ¹	161	139	168
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 3	806	739	717
Provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)²			
Services de détail au Canada	71	76	46
Services de détail aux États-Unis	46	27	21
Services bancaires de gros	(35)	33	7
Siège social ¹	31	16	59
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	113	152	133
Total de la provision pour pertes sur créances	919 \$	891 \$	850 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.² Comprend les actifs financiers, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière.**Indemnisations d'assurance et charges connexes**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 780 millions de dollars, en hausse de 78 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré découlant essentiellement de la croissance des activités.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 75 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, le tout en partie contrebalancé par la diminution des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et la diminution du nombre d'événements météorologiques violents.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficiencePar rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont élevées à 5 467 millions de dollars, en baisse de 388 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada au cours de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 5 397 millions de dollars, en hausse de 236 millions de dollars, ou 5 %, reflétant l'accroissement des dépenses à l'appui des initiatives commerciales et de la croissance des volumes ainsi que l'augmentation des salaires des employés, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité et une diminution des charges d'exploitation par suite de l'adoption d'IFRS 16.

Répartie par secteur, la baisse des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des diminutions de 448 millions de dollars, ou 15 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 18 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, en partie contrebalancées par des augmentations de 50 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 28 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Siège social.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 51,5 %, en regard de 58,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 50,9 %, par rapport à 51,6 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 76 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison des frais de restructuration au trimestre précédent et d'une diminution des charges d'exploitation par suite de l'adoption d'IFRS 16, le tout en partie contrebalancé par des dépenses plus élevées à l'appui de la croissance des volumes et un rajustement du coût des avantages postérieurs au départ à la retraite au cours du trimestre précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 66 millions de dollars, ou 1 %.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des diminutions de 76 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 51 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Siège social et de 1 million de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 52 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 51,5 %, en regard de 53,6 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 50,9 %, en regard de 52,8 % pour le trimestre précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 19,1 % pour le premier trimestre, contre 19,4 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et 20,2 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à l'exercice précédent tient principalement aux changements apportés au passif estimatif au titre de positions fiscales incertaines et à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la hausse du résultat avant impôt. La diminution par rapport au trimestre précédent tient principalement aux changements apportés au passif estimatif au titre de positions fiscales incertaines et à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la hausse du résultat avant impôt.

TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les					
	31 janvier 2020		31 octobre 2019		31 janvier 2019	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	908	\$ 26,4 %	847	\$ 26,5 %	687	\$ 26,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dividendes reçus	(32)	(0,9)	(26)	(0,8)	(23)	(0,9)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(236)	(6,9)	(197)	(6,2)	(185)	(7,1)
Divers	19	0,5	22	0,7	24	0,9
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	659	\$ 19,1 %	646	\$ 20,2 %	503	\$ 19,4 %
Total des rajustements pour les éléments à noter¹	11		14		175	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés^{2, 3}	670	\$ 19,1 %	660	\$ 20,1 %	678	\$ 20,6 %

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau « Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté » dans la section « Notre rendement » du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 19,1 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 20,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et à 20,1 % pour le trimestre précédent. La baisse par rapport à l'exercice précédent tient principalement aux changements apportés au passif estimatif au titre de positions fiscales incertaines et à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la hausse du résultat avant impôt. La baisse par rapport au trimestre précédent tient principalement aux changements apportés au passif estimatif au titre de positions fiscales incertaines et à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la hausse du résultat avant impôt.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis.

TABLEAU 10 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
	par rapport au	
	31 janvier 2019	
	Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis		
Total des produits	(32)	\$
Charges autres que d'intérêts	(18)	
Résultat net, après impôt	(10)	
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ¹	–	
Diminution du résultat net, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	(10)	
Résultat par action (en dollars canadiens)		
De base	(0,01)	\$
Dilué	(0,01)	

¹ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)	Trois mois clos les	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Dollar américain	0,760 \$	0,751 \$

Sommaire et perspectives économiques

L'année civile 2019 a été marquée par un fort ralentissement de la croissance économique mondiale, qui est passée de 3,7 % l'année précédente à une croissance estimée de 2,8 %, son niveau le plus bas en dix ans. Cette décélération a essentiellement été le reflet d'un ralentissement cyclique au sein des principales économies et de l'effet modérateur de l'incertitude grandissante entourant la politique commerciale. Les événements positifs survenus depuis la fin de l'année civile, notamment la signature d'un accord commercial de «première phase» entre les États-Unis et la Chine et les premiers signes que la contraction de l'activité manufacturière à l'échelle mondiale avait atteint un creux, ont été éclipsés par l'émergence du nouveau coronavirus (COVID-19) en Chine. Les efforts visant à limiter la propagation du virus réduiront considérablement le taux de croissance de la Chine au cours du premier trimestre civil de 2020, entraînant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et une réduction des voyages et du tourisme qui auront des répercussions importantes sur les autres économies. Les Services économiques TD anticipent une reprise modérée de la croissance mondiale pour le début du deuxième trimestre civil de 2020, en prenant pour hypothèse que les efforts pour limiter la propagation seront couronnés de succès. Un tel scénario correspondrait à la situation vécue en 2003 lors de la crise du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Toutefois, ces hypothèses s'accompagnent d'un degré important d'incertitude et pourraient devoir être rajustées selon l'évolution des circonstances.

L'économie des États-Unis continue de se démarquer par sa croissance par rapport à celle de ses pairs à l'échelle mondiale. Le produit intérieur brut (PIB) réel des États-Unis a enregistré une croissance annualisée de 2,1 % au dernier trimestre civil de 2019, égalant la progression enregistrée par rapport au trimestre civil précédent. Cette performance stable dissimule toutefois un ralentissement des dépenses de consommation après la cadence insoutenable enregistrée au cours des deux trimestres précédents. L'investissement en capital fixe non résidentiel a continué de décevoir, en baisse pour un troisième trimestre consécutif. Par ailleurs, le déficit commercial des États-Unis a fortement diminué grâce à une légère progression des exportations et des importations en recul. En ce qui concerne l'avenir, les premiers signes indiquent que l'économie américaine maintiendra une trajectoire de croissance modérée au cours du premier trimestre civil de 2020, influencée par les effets contrastants de dépenses de consommation vigoureuses, d'une part, et des répercussions à court terme qu'auront les mesures visant à contenir l'épidémie de COVID-19 et l'apathie persistante des investissements des entreprises, d'autre part.

Lors de sa réunion de janvier 2020, la Réserve fédérale américaine a maintenu son taux directeur, le situant dans une fourchette de 1,50 % à 1,75 %. La déclaration accompagnant l'annonce de la décision indiquait peu de changements. Les Services économiques TD s'attendent à ce que la fourchette cible des taux des fonds fédéraux américains demeure inchangée cette année, ce qui est conforme à leur prévision d'une progression stable de 2 % au cours de l'année civile 2020 et se poursuivant en 2021.

Au cours du quatrième trimestre civil de 2019, la performance économique du Canada a dû composer avec différentes difficultés à court terme, telles que les grèves touchant le secteur du transport ferroviaire national et celui de l'automobile aux États-Unis ainsi que les perturbations liées aux pipelines dans le secteur de l'énergie. En dehors de ces facteurs spéciaux, l'économie a affiché une croissance sous-jacente modérée, comme en témoigne le net ralentissement de l'activité d'embauche au cours du second semestre de l'année civile. Par conséquent, on estime que l'économie a enregistré une progression allant de faible à nulle au cours du dernier trimestre civil de 2019, clôturant une année morose avec une croissance estimée de 1,6 %.

À court terme, les données économiques au Canada seront soumises à des forces adverses. La croissance qui suivra la levée des obstacles temporaires mentionnés précédemment devrait être en partie ralentie par l'effet négatif des répercussions liées au COVID-19. Tout bien considéré, l'économie canadienne devrait progresser à un rythme encore modéré d'environ 1,5 % au cours de l'année civile 2020. La croissance sera vraisemblablement freinée par des consommateurs prudents, qui continuent d'être aux prises avec un niveau d'endettement moyen élevé et un taux d'insolvabilité en hausse (même si le niveau initial de ce dernier est faible). On estime toutefois que le secteur de l'habitation apportera une contribution notable grâce à un nouveau regain de l'activité. Une demande croissante et la faiblesse de l'offre devraient contribuer à de fortes hausses des prix des maisons dans l'ensemble des grands marchés urbains au pays au cours de l'année civile 2020.

Les perspectives au chapitre des exportations canadiennes et des investissements des entreprises sont partagées, étant donné le contexte de saine croissance aux États-Unis et la conjoncture économique mondiale difficile. D'une part, la ratification de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) devrait apporter une sécurité supplémentaire au secteur des exportations du Canada. D'autre part, les implications de la signature de l'accord commercial de «première phase» entre les États-Unis et la Chine sont plus ambiguës pour le Canada. Bien que le relâchement des tensions entre les deux géants économiques favorise un climat de confiance mondial, l'engagement de la Chine à effectuer des achats considérables de marchandises américaines pourrait déloger les exportations canadiennes dans certains secteurs. Les exportateurs canadiens devraient bénéficier dans une certaine mesure d'un dollar canadien relativement stable et concurrentiel qui devrait se maintenir dans une fourchette de 75 cents US à 77 cents US pendant le reste de la présente année civile.

Même si l'économie canadienne affiche une croissance inférieure à la moyenne au cours de la récente période, la banque centrale a maintenu son taux de financement à un jour à 1,75 % tout en abaissant ses perspectives de croissance à court terme. Les experts des Services économiques TD prévoient que la Banque du Canada baissera son taux directeur de 25 points de base (pdb) au cours du deuxième trimestre de l'année civile en cours afin de résister aux vents contraires à la croissance. Cette baisse demeure toutefois incertaine, alors que la banque centrale continuera de sopeser les avantages d'atténuer l'incidence d'un niveau d'endettement élevé et d'un ralentissement des dépenses de consommation par rapport aux coûts qui en découleraient, notamment un contexte favorisant l'augmentation du niveau d'endettement des ménages. Par ailleurs, la présence d'importantes mesures de relance additionnelles dans le prochain budget fédéral pourrait éliminer la nécessité de réduire les taux d'intérêt.

Les autres risques de détérioration des perspectives économiques mondiales demeurent prépondérants. Les répercussions du COVID-19 sur l'économie mondiale seront vraisemblablement plus grandes que celles du SRAS en 2003, l'empreinte économique de la Chine s'étant considérablement étendue au cours des vingt dernières années. Elles entraîneront sans doute de plus grands bouleversements sur les chaînes d'approvisionnement, le commerce et la confiance des marchés si les mesures visant à limiter la propagation du virus devaient se prolonger. Sur le plan commercial, les États-Unis s'étant entendus avec la Chine pourraient ensuite porter leur attention sur les tensions commerciales avec l'Europe. Enfin, les tensions persistantes au Moyen-Orient et dans la péninsule coréenne, tout comme les menaces populistes qui pèsent sur les systèmes politiques et économiques, continuent de présenter des risques de révision à la baisse. La matérialisation de l'un de ces risques dans un contexte de croissance mondiale déjà modeste pourrait marquer le début d'une période de forte volatilité sur les marchés.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2019 et à la note 29 intitulée «Informations sectorielles» des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2019. Pour de l'information sur la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

La provision pour pertes sur créances relatives aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée du secteur Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 38 millions de dollars, par rapport à 21 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent et à 36 millions de dollars pour le trimestre précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Produits d'intérêts nets	3 167 \$	3 173 \$	3 044 \$
Produits autres que d'intérêts	3 088	2 960	2 944
Total des produits	6 255	6 133	5 988
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	320	324	264
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	71	76	46
Total de la provision pour pertes sur créances	391	400	310
Indemnisations d'assurance et charges connexes	780	705	702
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 636	2 637	3 084
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	2 612	2 607	2 446
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	659	646	513
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	659	648	675
Résultat net – comme présenté	1 789	1 745	1 379
Résultat net – rajusté¹	1 813 \$	1 773 \$	1 855 \$
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ²	37,1 %	37,9 %	31,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 2}	37,6	38,5	42,5
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)	2,94	2,96	2,94
Ratio d'efficacité – comme présenté	42,1	43,0	51,5
Ratio d'efficacité – rajusté	41,8	42,5	40,8
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	439 \$	422 \$	396 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	365	353	332
Nombre de succursales de détail au Canada	1 088	1 091	1 099
Nombre moyen d'équivalents temps plein	41 394	41 650	39 997

¹ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur au premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt) et charges liées à l'acquisition de Greystone au premier trimestre de 2020 – 24 millions de dollars (24 millions de dollars après impôt), au quatrième trimestre de 2019 – 30 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt) et au premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt). Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est passé à 10,5 % pour l'exercice 2020, comparativement à 10 % pour l'exercice 2019.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 789 millions de dollars, une hausse de 410 millions de dollars, ou 30 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada au cours de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 1 813 millions de dollars, une baisse de 42 millions de dollars, ou 2 %, reflétant une augmentation des charges autres que d'intérêts rajustées, de la provision pour pertes sur créances et des indemnisations d'assurance, le tout contrebalancé en partie par l'accroissement des produits. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 37,1 % et 37,6 %, contre respectivement 31,6 % et 42,5 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 6 255 millions de dollars, en hausse de 267 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets ont été de 3 167 millions de dollars, en hausse de 123 millions de dollars, ou 4 %, en raison de la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 19 milliards de dollars, ou 4 % du volume, les volumes de prêts aux particuliers ayant augmenté de 4 % et les volumes des prêts aux entreprises, de 8 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 24 milliards de dollars, ou 7 %, en raison de la croissance de 7 % du volume des dépôts des particuliers et du volume des dépôts des entreprises et d'une augmentation de 8 % du volume des dépôts dans les activités de gestion du patrimoine. La marge d'intérêts nette, qui s'est établie à 2,94 %, est demeurée semblable à celle du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la concurrence sur le plan des prix et de l'incidence des charges d'intérêts au titre des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), le tout contrebalancé par la composition du bilan favorable découlant de la croissance des dépôts.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 088 millions de dollars, une hausse de 144 millions de dollars, ou 5 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance et de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine.

Les actifs administrés s'élevaient à 439 milliards de dollars au 31 janvier 2020, en hausse de 43 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète des hausses de la valeur de marché et la croissance des nouveaux actifs. Les actifs gérés s'établissaient à 365 milliards de dollars au 31 janvier 2020, en hausse de 33 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du premier trimestre l'exercice précédent, du fait des hausses de la valeur de marché.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 391 millions de dollars, en hausse de 81 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 320 millions de dollars, en hausse de 56 millions de dollars, ou 21 %, reflétant les provisions plus faibles au cours de l'exercice précédent dans le portefeuille de prêts commerciaux, la hausse des taux d'insolvabilité dans les portefeuilles de prêts à la consommation ainsi que la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 71 millions de dollars, en hausse de 25 millions de dollars, reflétant une migration du crédit dans les portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts-auto. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,36 %, en hausse de 7 pdb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 780 millions de dollars, en hausse de 78 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré en raison essentiellement de la croissance des activités.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont élevées à 2 636 millions de dollars, en baisse de 448 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada au cours de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 612 millions de dollars, en hausse de 166 millions de dollars, ou 7 %, en raison de l'accroissement des coûts en vue de soutenir la croissance des activités, des charges liées au volume et des variations des coûts des régimes de retraite, le tout en partie contrebalancé par une baisse des charges d'exploitation par suite de l'adoption d'IFRS 16.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 42,1 % et 41,8 %, par rapport respectivement à 51,5 % et 40,8 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre a augmenté de 44 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant l'accroissement des produits, partiellement contrebalancé par l'augmentation des indemnités d'assurance. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 40 millions de dollars, ou 2 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 37,1 % et 37,6 %, contre respectivement 37,9 % et 38,5 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 122 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 6 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Le volume moyen des prêts a augmenté de 4 milliards de dollars, ou 1 %, les volumes de prêts aux particuliers et les volumes de prêts aux entreprises ayant augmenté de 1 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 10 milliards de dollars, ou 3 %, en raison de la croissance de 2 % du volume des dépôts des particuliers, de 4 % du volume des dépôts des entreprises et de 5 % du volume des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,94 %, en baisse de 2 pdb, en raison de facteurs saisonniers et de l'incidence des charges d'intérêts au titre des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 128 millions de dollars, ou 4 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance et de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires et des activités de gestion de patrimoine. L'augmentation des produits autres que d'intérêts tient également compte d'un montant de 54 millions de dollars lié à la hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnités d'assurance.

Les actifs administrés ont augmenté de 17 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui reflète des hausses de la valeur de marché et la croissance des nouveaux actifs. Les actifs gérés ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou 3 %, du fait des hausses de la valeur de marché.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 9 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a diminué de 4 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a diminué de 5 millions de dollars. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,36 %, en baisse de 1 pdb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 75 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à celles du trimestre précédent. L'augmentation reflète l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, le tout en partie contrebalancé par la baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré et la diminution du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont diminué de 1 million de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du trimestre précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 5 millions de dollars.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 42,1 % et 41,8 %, par rapport respectivement à 43,0 % et 42,5 % pour le trimestre précédent.

TABEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Dollars canadiens			
Produits d'intérêts nets	2 196 \$	2 232 \$	2 247 \$
Produits autres que d'intérêts	706	717	701
Total des produits	2 902	2 949	2 948
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	273	268	285
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	46	27	21
Total de la provision pour pertes sur créances	319	295	306
Charges autres que d'intérêts	1 593	1 669	1 611
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	45	85	102
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis	945	900	929
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ¹	201	291	311
Résultat net	1 146 \$	1 191 \$	1 240 \$
Dollars américains			
Produits d'intérêts nets	1 668 \$	1 687 \$	1 688 \$
Produits autres que d'intérêts	536	543	528
Total des produits – comme présenté	2 204	2 230	2 216
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	208	203	214
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	35	20	16
Total de la provision pour pertes sur créances	243	223	230
Charges autres que d'intérêts	1 210	1 261	1 209
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	34	65	77
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis	717	681	700
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ¹	152	219	235
Résultat net	869 \$	900 \$	935 \$
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ²	11,1 %	11,8 %	12,6 %
Marge d'intérêts nette ³	3,07	3,18	3,42
Ratio d'efficacité	54,9	56,5	54,6
Actifs administrés (en milliards de dollars américains)	22 \$	21 \$	19 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains)	44	44	46
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 220	1 241	1 240
Nombre moyen d'équivalents temps plein	26 261	26 513	26 864

¹ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade sont comptabilisés dans le secteur Siège social avec les autres immobilisations incorporelles acquises.

² Aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est passé à 10,5 % pour l'exercice 2020, comparativement à celui de 10 % pour l'exercice 2019.

³ La marge d'intérêts nette exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 146 millions de dollars (869 millions de dollars US) pour le trimestre, en baisse de 94 millions de dollars (66 millions de dollars US), ou 8 % (7 % en dollars US), par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 11,1 %, contre 12,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net des Services bancaires de détail des États-Unis et celui de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour le trimestre ont été respectivement de 945 millions de dollars (717 millions de dollars US) et 201 millions de dollars (152 millions de dollars US).

La contribution de TD Ameritrade s'est élevée à 152 millions de dollars US, en baisse de 83 millions de dollars US, ou 35 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement la baisse des commissions liées aux activités de négociation et la hausse des charges d'exploitation, partiellement contrebalancées par l'accroissement des volumes d'opérations.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 717 millions de dollars US pour le trimestre a augmenté de 17 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et de la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, en partie contrebalancées par une diminution des marges sur les dépôts et une hausse de la provision pour pertes sur créances.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises de même que des services de gestion de patrimoine. Les produits pour le trimestre ont été de 2 204 millions de dollars US, en baisse de 12 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 20 millions de dollars US, ou 1 %, la diminution des marges sur les dépôts et l'incidence des charges d'intérêts au titre des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16 au cours du trimestre ayant été partiellement contrebalancées par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,07 %, en baisse de 35 pnb, reflétant la diminution des marges sur les dépôts, la composition du bilan et l'incidence des charges d'intérêts au titre des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 8 millions de dollars US, ou 2 %, témoignant de la croissance des volumes dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 8 milliards de dollars US, ou 5 %, en regard de celui du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 2 % du volume des prêts aux entreprises et de 8 % du volume des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 13 milliards de dollars US, ou 5 %, reflétant une augmentation de 10 % du volume des dépôts des entreprises, une augmentation de 5 % du volume des dépôts des particuliers ainsi qu'une augmentation de 2 % du volume des comptes de passage de TD Ameritrade.

Les actifs administrés s'élevaient à 22 milliards de dollars US au 31 janvier 2020, en hausse de 3 milliards de dollars US, ou 16 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les actifs gérés s'élevaient à 44 milliards de dollars US au 31 janvier 2020, en baisse de 2 milliards de dollars US, ou 4 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 243 millions de dollars US, en hausse de 13 millions de dollars US, ou 6 %, en regard de celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 208 millions de dollars US, en baisse de 6 millions de dollars US, ou 3 %. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est élevée à 35 millions de dollars US, une hausse

de 19 millions de dollars US, reflétant principalement une hausse des provisions du portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, est demeurée stable à 0,59 % en regard de celle du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 1 210 millions de dollars US, en hausse de 1 million de dollars US, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant principalement de la hausse des charges de personnel et des charges liées au volume, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité et une diminution des charges d'exploitation par suite de l'adoption d'IFRS 16.

La charge d'impôt sur le résultat pour le trimestre s'est établie à 34 millions de dollars US, en baisse de 43 millions de dollars US, ou 56 %, en regard de celle du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant essentiellement les changements apportés au passif estimatif au titre de certaines positions fiscales incertaines.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 54,9 %, contre 54,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis de 1 146 millions de dollars (869 millions de dollars US) pour le trimestre a diminué de 45 millions de dollars (31 millions de dollars US), ou 4 % (3 % en dollars US), par rapport à celui du trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 11,1 %, contre 11,8 % pour le trimestre précédent.

La contribution de TD Ameritrade s'est élevée à 152 millions de dollars US, en baisse de 67 millions de dollars US, ou 31 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant principalement la baisse des commissions liées aux activités de négociation, partiellement contrebalancée par l'accroissement des volumes d'opérations et la baisse des charges d'exploitation.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 717 millions de dollars US, en hausse de 36 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à celui du trimestre précédent, témoignant de la baisse des charges et de la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, en partie contrebalancées par la baisse des produits et la hausse de la provision pour pertes sur créances.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 26 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 19 millions de dollars US, ou 1 %, reflétant la diminution des marges sur les dépôts et l'incidence des charges d'intérêts au titre des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16, partiellement contrebalancées par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,07 %, en baisse de 11 pnb, reflétant principalement la diminution des marges sur les dépôts et l'incidence des charges d'intérêts au titre des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 7 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 1 milliard de dollars US, ou 1 %, en regard de celui du trimestre précédent, en raison de la croissance de 3 % du volume des prêts aux particuliers et de la diminution de 1 % du volume des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 8 milliards de dollars US, ou 3 %, reflétant une augmentation respective de 2 % du volume des dépôts des particuliers et du volume des dépôts des entreprises ainsi qu'une augmentation de 5 % du volume des comptes de passage de TD Ameritrade.

Les actifs administrés s'élevaient à 22 milliards de dollars US au 31 janvier 2020, en hausse de 1 milliard de dollars US, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés, qui s'élevaient à 44 milliards de dollars US au 31 janvier 2020, sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 20 millions de dollars US, ou 9 %, en regard de celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 5 millions de dollars US, ou 2 %. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a augmenté de 15 millions de dollars US, ou 75 %, reflétant principalement une hausse des provisions du portefeuille de prêts commerciaux. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,59 %, ou une hausse de 4 pnb.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 1 210 millions de dollars US, en baisse de 51 millions de dollars US, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, témoignant principalement des frais de restructuration du trimestre précédent et d'une diminution des charges d'exploitation par suite de l'adoption d'IFRS 16, en partie contrebalancés par un ajustement apporté aux coûts des avantages complémentaires de retraite au cours du trimestre précédent.

La charge d'impôt sur le résultat pour le trimestre s'est établie à 34 millions de dollars US, en baisse de 31 millions de dollars US, ou 48 %, en regard de celle du trimestre précédent, reflétant essentiellement les changements apportés au passif estimatif au titre de certaines positions fiscales incertaines.

Le ratio d'efficience pour le trimestre a été de 54,9 %, contre 56,5 % pour le trimestre précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 7 intitulée «Participations dans des entreprises associées et des coentreprises» des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	357 \$	278 \$	173 \$
Produits autres que d'intérêts	689	570	409
Total des produits	1 046	848	582
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	52	8	–
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	(35)	33	7
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	17	41	7
Charges autres que d'intérêts	652	600	602
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale)	96	47	(10)
Résultat net	281 \$	160 \$	(17) \$
Principaux volumes et ratios			
Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale)	612 \$	411 \$	251 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêts (en milliards de dollars canadiens) ¹	55,1	52,5	48,9
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ²	14,0 %	8,5 %	(0,9) %
Ratio d'efficience	62,3	70,8	103,4
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 517	4 570	4 478

¹ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

² Aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est passé à 10,5 % pour l'exercice 2020, comparativement à 10 % pour l'exercice 2019.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

Le résultat net du secteur des Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 281 millions de dollars, soit une hausse du résultat net de 298 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 17 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Les produits du secteur Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises, et de placements offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Les Services bancaires de gros génèrent des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils, et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 1 046 millions de dollars, en hausse de 464 millions de dollars, ou 80 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de prise ferme, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent alors que l'entreprise faisait face aux conditions difficiles du marché.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été de 17 millions de dollars, en hausse de 10 millions de dollars, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 52 millions de dollars, reflétant la migration du crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a diminué de 42 millions de dollars, témoignant de la migration du crédit, de prêts productifs à prêts douteux.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 652 millions de dollars, en hausse de 50 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la rémunération variable, des honoraires liés aux prêts de titres et des coûts liés aux activités de prise ferme.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

Le résultat net du secteur des Services bancaires de gros a été de 281 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 121 millions de dollars, ou 76 %, par rapport à 160 millions de dollars pour le trimestre précédent, reflétant une hausse des produits et une baisse de la provision pour pertes sur créances, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 198 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant d'une augmentation des produits liés aux activités de négociation, d'une hausse des honoraires des services-conseils et des frais gagnés sur les prêts, et d'une hausse des charges découlant de l'évaluation des dérivés au trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 24 millions de dollars, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a progressé de 44 millions de dollars, reflétant la migration du crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a diminué de 68 millions de dollars, témoignant de la migration du crédit, de prêts productifs à prêts douteux.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 52 millions de dollars, ou 9 %, en regard de celles du trimestre précédent, reflétant une hausse des honoraires liés aux prêts de titres, des coûts liés aux activités de prise ferme et de la rémunération variable, le tout partiellement contrebalancé par les frais de restructuration engagés au trimestre précédent.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Résultat net – comme présenté	(227) \$	(240) \$	(192) \$
Rajustements pour les éléments à noter¹			
Amortissement des immobilisations incorporelles avant impôt sur le résultat	70	74	80
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	11	12	13
Résultat net – rajusté	(168) \$	(178) \$	(125) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté			
Charges nettes du Siège social	(179) \$	(201) \$	(182) \$
Autres	11	23	39
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	18
Résultat net – rajusté	(168) \$	(178) \$	(125) \$
Principaux volumes			
Nombre moyen d'équivalents temps plein	17 458	17 316	16 229

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 227 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 192 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée a augmenté surtout en raison d'une diminution de l'apport des éléments inclus au poste Autres et des participations ne donnant pas le contrôle. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué principalement en raison d'un rajustement défavorable relatif à la comptabilité de couverture, en partie contrebalancé par une hausse des produits tirés des autres activités de gestion de la trésorerie et du bilan comptabilisées au premier trimestre de l'exercice considéré. La perte nette rajustée s'est élevée à 168 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 125 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 227 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 240 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette comme présentée a diminué surtout en raison de la baisse des charges nettes du Siège social au trimestre considéré, en partie contrebalancée par une diminution de l'apport des éléments inclus au poste Autres au trimestre considéré. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué principalement en raison d'un rajustement défavorable relatif à la comptabilité de couverture, en partie contrebalancé par une hausse des produits tirés des autres activités de gestion de la trésorerie et du bilan comptabilisée au premier trimestre de l'exercice considéré. Les charges nettes du Siège social ont diminué surtout en raison des frais de restructuration engagés au cours du trimestre précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 168 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 178 millions de dollars pour le trimestre précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020				2019				<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.		
Produits d'intérêts nets	6 301 \$	6 175 \$	6 024 \$	5 872 \$	5 860 \$	5 756 \$	5 655 \$	5 398 \$		
Produits autres que d'intérêts	4 308	4 165	4 475	4 356	4 138	4 380	4 244	4 084		
Total des produits	10 609	10 340	10 499	10 228	9 998	10 136	9 899	9 482		
Provision pour pertes sur créances	919	891	655	633	850	670	561	556		
Indemnités d'assurance et charges connexes	780	705	712	668	702	684	627	558		
Charges autres que d'intérêts	5 467	5 543	5 374	5 248	5 855	5 366	5 131	4 837		
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	659	646	813	773	503	691	705	746		
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	205	301	303	266	322	235	230	131		
Résultat net – comme présenté	2 989	2 856	3 248	3 172	2 410	2 960	3 105	2 916		
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt¹										
Amortissement des immobilisations incorporelles	70	74	75	78	80	76	77	86		
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur	–	–	–	–	607	–	–	–		
Charges liées à l'acquisition de Greystone	24	30	26	30	31	–	–	–		
Charges liées à la transaction de Scottrade ²	–	–	–	–	–	25	18	77		
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	94	104	101	108	718	101	95	163		
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	11	14	11	14	175	13	73	17		
Résultat net – rajusté	3 072	2 946	3 338	3 266	2 953	3 048	3 127	3 062		
Dividendes sur actions privilégiées	67	68	62	62	60	51	59	52		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	3 005 \$	2 878 \$	3 276 \$	3 204 \$	2 893 \$	2 997 \$	3 068 \$	3 010 \$		
Attribuable aux :										
Actionnaires ordinaires – rajustés	3 005 \$	2 878 \$	3 276 \$	3 204 \$	2 875 \$	2 979 \$	3 050 \$	2 992 \$		
Participations ne donnant pas le contrôle – rajustée	–	–	–	–	18	18	18	18		

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action										
Comme présenté	1,61 \$	1,54 \$	1,75 \$	1,70 \$	1,27 \$	1,58 \$	1,65 \$	1,54 \$		
Rajusté	1,66	1,59	1,79	1,75	1,57	1,63	1,67	1,62		
Résultat dilué par action										
Comme présenté	1,61	1,54	1,74	1,70	1,27	1,58	1,65	1,54		
Rajusté	1,66	1,59	1,79	1,75	1,57	1,63	1,66	1,62		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	14,2 %	13,6 %	15,8 %	16,5 %	12,2 %	15,8 %	16,9 %	16,8 %		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	14,6	14,0	16,2	17,0	15,0	16,3	17,1	17,6		

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actifs productifs moyens	1 292 \$	1 264 \$	1 240 \$	1 191 \$	1 200 \$	1 183 \$	1 152 \$	1 124 \$		
Marge d'intérêts nette	1,94 %	1,94 %	1,93 %	2,02 %	1,94 %	1,93 %	1,95 %	1,97 %		

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document. Pour des explications supplémentaires sur les éléments à noter pour les trimestres clos les 31 juillet 2019, 30 avril 2019, 31 juillet 2018 et 30 avril 2018, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du rapport aux actionnaires du trimestre concerné. Pour des explications supplémentaires sur les éléments à noter pour le trimestre clos le 31 octobre 2018, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du communiqué de presse sur les résultats pour les trois mois et douze mois clos le 31 octobre 2018, publié le 29 novembre 2018.

² Le 18 septembre 2017, la Banque a acquis Scottrade Bank et TD Ameritrade a acquis Scottrade en même temps que la Banque a procédé à l'achat d'actions de TD Ameritrade émises dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade (la «transaction de Scottrade»). Scottrade Bank a fusionné avec TD Bank, N.A. La Banque et TD Ameritrade ont engagé des frais liés à l'acquisition, y compris des indemnités de départ, des frais liés à la résiliation de contrats, des coûts de transaction directs et d'autres charges non récurrentes. Ces montants sont comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et comprennent les charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank et les montants après impôt relatifs à la quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade. Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

REVUE DU BILAN

TABEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2020	31 octobre 2019
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	39 130 \$	30 446 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	162 475	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	7 172	6 503
Dérivés	45 604	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 614	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	107 872	111 104
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	134 854	130 497
Valeurs mobilières prises en pension	165 795	165 935
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	693 166	684 608
Autres	97 747	87 263
Total de l'actif	1 457 429 \$	1 415 290 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	27 344 \$	26 885 \$
Dérivés	45 535	50 051
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	112 040	105 131
Dépôts	908 417	886 977
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	126 296	125 856
Billets et débentures subordonnés	10 711	10 725
Autres	138 284	121 964
Total du passif	1 368 627	1 327 589
Total des capitaux propres	88 802	87 701
Total du passif et des capitaux propres	1 457 429 \$	1 415 290 \$

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 457 milliards de dollars au 31 janvier 2020, soit 42 milliards de dollars, ou 3 %, de plus qu'au 31 octobre 2019. L'augmentation reflète des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction de 16 milliards de dollars, de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 9 milliards de dollars, de prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) de 9 milliards de dollars, des titres de créance au coût amorti (déduction faite de la provision pour pertes sur créances) de 4 milliards de dollars et d'autres actifs de 10 milliards de dollars. L'augmentation a été en partie contrebalancée par des baisses de 3 milliards de dollars des dérivés et de 3 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total de l'actif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une augmentation d'environ 3 milliards de dollars.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 9 milliards de dollars en raison des activités de gestion de la trésorerie.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont augmenté de 16 milliards de dollars, témoignant de l'augmentation des positions en actions et des valeurs mobilières émises par le gouvernement.

Les **dérivés** ont diminué de 3 milliards de dollars en raison de la baisse de la réévaluation à la valeur du marché des options des contrats à terme de gré à gré.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont diminué de 3 milliards de dollars compte tenu des échéances.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances** ont augmenté de 4 milliards de dollars, reflétant de nouveaux investissements, en partie contrebalancés par les échéances.

Les **prêts déduction faite de la provision pour pertes sur prêts** ont augmenté de 9 milliards de dollars, compte tenu de la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des prêts hypothécaires résidentiels.

Les **autres** actifs ont augmenté de 10 milliards de dollars en raison de l'accroissement des volumes d'opérations et de l'incidence des actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés par suite de l'adoption d'IFRS 16.

Le **total du passif** s'établissait à 1 369 milliards de dollars au 31 janvier 2020, soit 41 milliards de dollars, ou 3 %, de plus qu'au 31 octobre 2019. L'augmentation reflète des dépôts de 21 milliards de dollars, des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 7 milliards de dollars et d'autres passifs de 17 milliards de dollars. L'augmentation a été en partie contrebalancée par une baisse de 4 milliards de dollars des dérivés. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total du passif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une augmentation d'environ 3 milliards de dollars.

Les **dérivés** ont diminué de 4 milliards de dollars en raison de la baisse de la réévaluation à la valeur du marché des contrats à terme de gré à gré.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 7 milliards de dollars, compte tenu des nouvelles émissions d'instruments de financement.

Les **dépôts** ont augmenté de 21 milliards de dollars, témoignant de la croissance des dépôts de particuliers, d'entreprises et de gouvernements.

Les **autres** passifs ont augmenté de 17 milliards de dollars en raison des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, de l'incidence des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16 et d'un accroissement des volumes d'opérations.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 89 milliards de dollars au 31 janvier 2020, soit 1 milliard de dollars, ou 1 %, de plus qu'au 31 octobre 2019. La hausse s'explique par les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global découlant des profits sur les couvertures de flux de trésorerie et de la conversion des monnaies étrangères.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2020 par rapport au T1 2019

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 207 millions de dollars au 31 janvier 2020, en baisse de 327 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont augmenté de 123 millions de dollars, ou 13 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent surtout en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille de prêts commerciaux au Canada. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 592 millions de dollars, ou 23 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des résolutions, dont le nombre a dépassé celui des créances générées, dans le portefeuille de lignes de crédit domiciliaire aux États-Unis, y compris un reclassement dans les prêts productifs de certains clients américains détenant une ligne de crédit domiciliaire qui sont à jour dans leurs paiements, et des résolutions dans le portefeuille de prêts commerciaux attribuables principalement au secteur de l'énergie et des services publics. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté de 142 millions de dollars, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant des événements idiosyncrasiques propres à l'emprunteur. Les prêts douteux nets atteignaient 2 336 millions de dollars au 31 janvier 2020, en baisse de 418 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison des résolutions dans le portefeuille de lignes de crédit domiciliaire aux États-Unis et le portefeuille de prêts commerciaux.

La provision pour pertes sur créances de 5 300 millions de dollars au 31 janvier 2020 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 899 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 1 931 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 466 millions de dollars, collectivement pour les prêts productifs et les instruments hors bilan ainsi qu'une provision relative aux titres de créance de 4 millions de dollars.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 97 millions de dollars, ou 12 %, en raison de la migration du crédit dans les portefeuilles de prêts commerciaux et de gros. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 401 millions de dollars, ou 10 %, reflétant la croissance des volumes, la migration du crédit et l'incidence des taux de change.

La provision relative aux titres de créance était de 4 millions de dollars.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont intégrées dans les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes utilisées pour établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues à l'échelle régionale ou nationale sont mises à jour de même que les scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes qui sont définis à partir de différentes répartitions de chaque variable économique et du degré d'incertitude entourant le scénario de base. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues en résultant sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit et ses opinions prospectives, lesquelles pourraient entraîner une modification de la provision pour pertes de crédit attendues. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée pour évaluer une augmentation importante du risque de crédit et les pertes de crédit attendues. Au cours du premier trimestre de 2020, aucun changement n'a été apporté à la méthode de la Banque. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

La Banque calcule les provisions pour pertes de crédit attendues sur les titres de créances évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). La Banque détient pour 238 milliards de dollars de ces titres de créance, dont une tranche de 238 milliards de dollars est considérée comme étant des actifs productifs (étape 1 et étape 2) et une tranche de néant, comme étant à des actifs dépréciés (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et à l'égard des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 1 million de dollars et 3 millions de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2020 par rapport au T4 2019

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont augmenté de 175 millions de dollars, ou 6 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le secteur des Services bancaires de gros, reflétant des événements idiosyncrasiques propres à l'emprunteur. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 38 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 138 millions de dollars, ou 18 %, en regard de celle du trimestre précédent, en raison de la migration du crédit dans le portefeuille du secteur des Services bancaires de gros et des tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit aux États-Unis. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 126 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

La provision relative aux titres de créance était de 4 millions de dollars.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2020 de la Banque.

TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements¹			
Prêts douteux au début de la période	3 032 \$	2 945 \$	3 154 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 689	1 516	1 722
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(257)	(248)	(200)
Remboursements nets	(420)	(389)	(371)
Cessions de prêts	—	—	—
Montants radiés	(848)	(850)	(766)
Recouvrements de prêts et avances antérieurement radiés	—	—	—
Variations de change et autres variations	11	58	(5)
Prêts douteux à la fin de la période	3 207 \$	3 032 \$	3 534 \$

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 149 \$	2 122 \$	1 640 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	1 653	1 579	1 293
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	881	746	796
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan	4 683	4 447	3 729
Provision pour les instruments hors bilan²			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	317	293	573
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	278	277	490
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	18	15	6
Total de la provision pour les instruments hors bilan	613	585	1 069
Provision pour pertes sur prêts	5 296	5 032	4 798
Provision relative aux titres de créance	4	4	6
Provision pour pertes sur créances	5 300 \$	5 036 \$	4 804 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{3,4}	2 336 \$	2 298 \$	2 754 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ^{3,4}	0,33 %	0,33 %	0,41 %
Provision pour pertes sur prêts en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,52	0,51	0,50

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Au cours du quatrième trimestre de 2019, la Banque a révisé sa méthode de répartition aux fins de présentation de la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan de certains portefeuilles de détail.

³ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

⁴ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts garantis par des biens immobiliers sont considérées comme raisonnables.

Taux d'intérêt de référence au Canada pour les prêts hypothécaires assurés admissibles

Le 18 février 2020, le ministère des Finances du Canada a annoncé des modifications au taux d'intérêt minimal admissible s'appliquant aux prêts hypothécaires assurés. Avec prise d'effet le 6 avril 2020, le nouveau taux de référence correspondra à la valeur médiane hebdomadaire des taux d'intérêt des prêts hypothécaires assurés de 5 ans à taux fixe, plus 2 %, comparativement au taux de référence en vigueur, qui correspond au taux d'intérêt des prêts hypothécaires de 5 ans à taux fixe affiché par les banques d'importance systémique intérieure (BISI). La Banque continue d'évaluer l'incidence de ces modifications et continuera à surveiller tout fait nouveau à ce sujet.

TABLEAU 19 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

					Aux
			Amortissables	Non amortissables	Total
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	
31 janvier 2020					
Total	202 330 \$	57 214 \$	259 544 \$	33 728 \$	293 272 \$
31 octobre 2019					
Total	200 952 \$	56 503 \$	257 455 \$	34 550 \$	292 005 \$

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Prêts hypothécaires résidentiels												Lignes de crédit domiciliaires				Aux	Total							
Assurés ³				Non assurés				Assurées ³				Non assurées				Assurés ³		Non assurés						
																		31 janvier 2020						
Canada																								
Provinces de l'Atlantique	3 291	\$	1,6	%	2 927	\$	1,4	%	351	\$	0,4	%	1 306	\$	1,4	%	3 642	\$	1,2	%	4 233	\$	1,4	%
Colombie-Britannique ⁴	10 609		5,2		27 070		13,4		1 818		2,0		15 286		16,8		12 427		4,2		42 356		14,4	
Ontario ⁴	30 400		15,0		71 421		35,4		6 409		7,0		44 214		48,8		36 809		12,7		115 635		39,5	
Prairies ⁴	21 975		10,9		16 247		8,0		2 936		3,2		11 107		12,2		24 911		8,5		27 354		9,3	
Québec	8 673		4,3		9 717		4,8		1 107		1,2		6 408		7,0		9 780		3,3		16 125		5,5	
Total – Canada	74 948		37,0	%	127 382		63,0	%	12 621		13,8	%	78 321		86,2	%	87 569		29,9	%	205 703		70,1	%
États-Unis	964				35 266				–				11 358				964				46 624			
Total	75 912	\$			162 648	\$			12 621	\$			89 679	\$			88 533	\$			252 327	\$		
																		31 octobre 2019						
Canada																								
Provinces de l'Atlantique	3 340	\$	1,7	%	2 861	\$	1,4	%	363	\$	0,4	%	1 297	\$	1,4	%	3 703	\$	1,3	%	4 158	\$	1,4	%
Colombie-Britannique ⁴	10 944		5,4		26 395		13,1		1 872		2,1		15 302		16,8		12 816		4,4		41 697		14,3	
Ontario ⁴	31 299		15,6		69 399		34,5		6 650		7,3		43 970		48,3		37 949		13,0		113 369		38,8	
Prairies ⁴	22 283		11,1		16 062		8,0		3 008		3,3		11 125		12,2		25 291		8,7		27 187		9,3	
Québec	8 823		4,4		9 546		4,8		1 149		1,3		6 317		6,9		9 972		3,4		15 863		5,4	
Total – Canada	76 689		38,2	%	124 263		61,8	%	13 042		14,4	%	78 011		85,6	%	89 731		30,8	%	202 274		69,2	%
États-Unis	938				33 750				–				11 549				938				45 299			
Total	77 627	\$			158 013	\$			13 042	\$			89 560	\$			90 669	\$			247 573	\$		

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

								<i>Aux</i>
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus
								Total
								31 janvier 2020
Canada	1,0 %	3,5 %	6,5 %	16,6 %	44,4 %	27,5 %	0,5 %	– %
États-Unis	5,1	5,8	4,8	6,2	24,4	52,1	1,3	0,3
Total	1,6 %	3,8 %	6,3 %	15,0 %	41,4 %	31,3 %	0,6 %	– %
								31 octobre 2019
Canada	1,0 %	3,6 %	6,5 %	16,2 %	44,2 %	27,8 %	0,7 %	– %
États-Unis	4,8	6,3	4,8	6,1	25,8	49,9	2,0	0,3
Total	1,6 %	4,0 %	6,3 %	14,7 %	41,4 %	31,1 %	0,9 %	– %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

						<i>Trois mois clos les</i>
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total
	31 janvier 2020			31 octobre 2019		
Canada						
Provinces de l'Atlantique	74 %	70 %	73 %	73 %	69 %	72 %
Colombie-Britannique ⁶	67	62	65	67	62	65
Ontario ⁶	68	65	67	68	65	67
Prairies ⁶	73	70	72	73	70	72
Québec	72	71	72	73	72	73
Total – Canada	69	65	68	69	66	68
États-Unis	68	61	67	70	62	68
Total	69 %	65 %	67 %	69 %	65 %	68 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie¹

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Prêts et engagements ²				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières ³				Portefeuille de négociation et de placement ^{4, 5}				Exposition totale ⁶	31 janvier 2020
	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total	Emprunteurs		Institutions financières	Total		
	Entreprises	souverains			Entreprises	souverains			Entreprises	souverains				
GIPE														
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	10	10	–	–	3	3	1	–	36	37	50	
Irlande	–	–	332	332	–	–	105	105	–	–	15	15	452	
Portugal	–	–	–	–	–	104	17	121	7	–	–	7	128	
Espagne	–	–	117	117	–	–	239	239	32	1 107	44	1 183	1 539	
Total GIPE	–	–	459	459	–	104	364	468	40	1 107	95	1 242	2 169	
Reste de l'Europe														
Autriche	–	–	18	18	3	69	13	85	1	953	18	972	1 075	
Belgique	265	–	212	477	811	4	359	1 174	37	303	–	340	1 991	
Danemark	–	93	1	94	–	44	358	402	4	480	77	561	1 057	
Finlande	–	77	9	86	–	63	173	236	–	1 010	19	1 029	1 351	
France	652	1 168	932	2 752	57	371	1 800	2 228	112	3 124	324	3 560	8 540	
Allemagne	1 434	522	365	2 321	831	856	1 415	3 102	330	8 731	207	9 268	14 691	
Pays-Bas	470	394	281	1 145	495	409	891	1 795	52	2 397	267	2 716	5 656	
Norvège	–	399	31	430	2	288	39	329	5	365	666	1 036	1 795	
Suède	–	–	73	73	–	169	170	339	6	1 437	656	2 099	2 511	
Suisse	1 161	58	331	1 550	509	–	1 517	2 026	18	–	182	200	3 776	
Royaume-Uni	3 100	7 424	742	11 266	1 556	547	7 263	9 366	114	2 204	1 587	3 905	24 537	
Autres ⁷	–	–	121	121	9	87	263	359	1	89	1	91	571	
Total – Reste de l'Europe	7 082	10 135	3 116	20 333	4 273	2 907	14 261	21 441	680	21 093	4 004	25 777	67 551	
Total – Europe	7 082 \$	10 135 \$	3 575 \$	20 792 \$	4 273 \$	3 011 \$	14 625 \$	21 909 \$	720 \$	22 200 \$	4 099 \$	27 019 \$	69 720 \$	
Pays	31 octobre 2019													
GIPE														
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	10	10	–	–	27	27	13	–	6	19	56	
Irlande	–	–	298	298	14	–	311	325	–	–	1	1	624	
Portugal	–	–	–	–	–	56	1	57	2	–	–	2	59	
Espagne	–	–	116	116	–	–	125	125	25	594	56	675	916	
Total GIPE	–	–	424	424	14	56	464	534	40	594	63	697	1 655	
Reste de l'Europe														
Autriche	–	–	18	18	4	61	16	81	1	668	–	669	768	
Belgique	263	–	189	452	803	12	511	1 326	10	82	5	97	1 875	
Danemark	–	92	–	92	2	65	283	350	4	464	49	517	959	
Finlande	–	77	9	86	–	49	141	190	–	969	29	998	1 274	
France	576	1 163	811	2 550	23	505	2 131	2 659	162	3 508	244	3 914	9 123	
Allemagne	1 272	520	364	2 156	683	832	1 163	2 678	295	8 662	139	9 096	13 930	
Pays-Bas	485	392	236	1 113	412	477	687	1 576	72	3 096	361	3 529	6 218	
Norvège	–	397	31	428	1	307	38	346	3	576	678	1 257	2 031	
Suède	–	–	27	27	–	193	109	302	20	1 433	651	2 104	2 433	
Suisse	664	58	324	1 046	363	–	981	1 344	19	–	144	163	2 553	
Royaume-Uni	3 227	6 736	717	10 680	1 457	693	7 889	10 039	155	983	1 656	2 794	23 513	
Autres ⁷	–	–	116	116	11	100	489	600	2	35	10	47	763	
Total – Reste de l'Europe	6 487	9 435	2 842	18 764	3 759	3 294	14 438	21 491	743	20 476	3 966	25 185	65 440	
Total – Europe	6 487 \$	9 435 \$	3 266 \$	19 188 \$	3 773 \$	3 350 \$	14 902 \$	22 025 \$	783 \$	21 070 \$	4 029 \$	25 882 \$	67 095 \$	

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 31 janvier 2020 ni au 31 octobre 2019.

³ Les expositions sont calculées à la juste valeur et tiennent compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 1,0 milliard de dollars pour le GIPE (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2019) et de 72,9 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (84,5 milliards de dollars au 31 octobre 2019). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

⁴ Le portefeuille de négociation et de placement comprend les dépôts, et les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

⁵ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 31 janvier 2020 ni au 31 octobre 2019.

⁶ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte du montant notionnel de la protection de 7 millions de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit (26 millions de dollars au 31 octobre 2019).

⁷ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 9 pays (8 pays au 31 octobre 2019), dont l'exposition individuelle nette, comprenant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1,0 milliard de dollars au 31 janvier 2020.

Environ 96 % (97 % au 31 octobre 2019) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés Aa3 ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou AA ou mieux par Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays ou aux banques d'importance systémique de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une sûreté sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA ou mieux et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition de 14,1 milliards de dollars (14,0 milliards de dollars au 31 octobre 2019) à des entités supranationales parrainées en Europe et une exposition indirecte de 4,1 milliards de dollars (2,9 milliards de dollars au 31 octobre 2019) à des sûretés européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux rachats et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes d'appel de marge.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige, et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2019.

Exigences en matière de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

De l'exercice 2014 à l'exercice 2018, l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit (RVC) a été appliquée progressivement. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Pour l'exercice 2019, le RVC était entièrement intégré.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les fonds propres fixe les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres à 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des BISI, et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des ratios cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM) par le Conseil de stabilité financière (CSF). En raison de cette désignation, la Banque serait assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 % selon les exigences de l'organisme de réglementation pertinent, membre du CSF; toutefois, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, pour les banques canadiennes désignées comme BISM, le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'appliquera. Puisque le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires que doit respecter la Banque. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Informations communiquées par les banques d'importance systémique mondiale» du présent document.

Le BSIF peut, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. L'objectif principal de la réserve de fonds propres anticyclique est de protéger le secteur bancaire contre d'éventuelles pertes futures découlant de périodes marquées par un excédent de croissance globale du crédit qui ont souvent été associées à une accumulation de risque dans l'ensemble du système. La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La réserve de fonds propres anticyclique est calculée en utilisant la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans les États membres du CBCB et dans certains États non membres dans lesquels la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le BSIF exige que les BISI et les filiales étrangères des banques au Canada se conforment au régime en matière de réserve de fonds propres anticyclique, en le mettant en œuvre progressivement selon des mesures transitoires. Par conséquent, la réserve anticyclique maximale se rapportant aux expositions au risque de crédit du secteur privé étranger a été plafonnée à 1,25 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2017 et elle augmentera d'une tranche de 0,625 % chaque exercice par la suite pour atteindre le plafond maximal final de 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2019. Au 31 janvier 2020, la réserve de fonds propres anticyclique ne s'applique qu'aux expositions au risque de crédit du secteur privé situées en France, à Hong Kong, au Luxembourg, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni. Selon la répartition des expositions et les réserves constituées à l'heure actuelle dans ces pays, l'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 janvier 2020.

Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas divulguées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier associés aux vulnérabilités systémiques, ce qui comprend entre autres : i) l'endettement des consommateurs canadiens, ii) le déséquilibre des actifs au Canada et iii) l'endettement des sociétés au Canada. La réserve est de l'ordre de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Le BSIF réexaminera la réserve au moins deux fois par an et toute modification sera rendue publique. La réserve actuelle est fixée à 2,0 %. En décembre 2019, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure passerait à 2,25 % à compter du 30 avril 2020, ce qui fera passer à 10,25 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, compte tenu de la réserve pour stabilité intérieure. Un manquement à une obligation relative à la réserve ne se traduira pas automatiquement par des limites de distribution de fonds propres; toutefois, le BSIF exigera un plan de mesures correctrices.

Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2018, le BSIF a institué une approche révisée pour calculer le plancher de fonds propres réglementaires. Le plancher révisé est fondé sur l'approche standard de Bâle II, le coefficient de rajustement étant réparti sur trois trimestres. Le plancher est maintenant entièrement appliqué et a été fixé à un coefficient de 75 % au quatrième trimestre de 2018. La Banque n'est pas tenue de respecter le plancher de fonds propres.

Au premier trimestre de 2019, la Banque a mis en œuvre la version révisée de la ligne directrice sur les normes de fonds propres, notamment en appliquant au pays l'approche standard pour évaluer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC) et les exigences de fonds propres à l'égard des expositions des banques à des contreparties centrales de même que les révisions apportées au cadre de titrisation. Le 1^{er} novembre 2019, les droits acquis d'une durée d'un an à l'égard du traitement des fonds propres qui éliminaient l'incidence initiale des révisions apportées au cadre de titrisation ont expiré.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. En vertu de cette ligne directrice, la Banque doit respecter les exigences de TLAC relatives au ratio cible d'ici le 1^{er} novembre 2021. La Banque doit actuellement respecter un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 23,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et un ratio de levier TLAC de 6,75 %. Il n'y a aucune incidence sur les exigences en matière de ratio cible de TLAC fondé sur les risques aux fins de la surveillance ou de ratio de levier TLAC en raison de la désignation de la Banque comme BISM.

En juillet 2019, afin de s'aligner sur les révisions finales de Bâle III qui ont été publiées par le CBCB en décembre 2017, le BSIF a publié la ligne directrice sur ses exigences en matière de fonds propres au titre du risque opérationnel. Les banques qui sont présentement autorisées à utiliser l'approche de mesure avancée (AMA) devront utiliser l'approche standard de Bâle III révisée lorsque les nouvelles exigences seront mises en œuvre au Canada au premier trimestre de 2021. En janvier 2020, le BSIF a publié d'autres indications reportant la mise en œuvre de cette ligne directrice du premier trimestre de 2021 au premier trimestre de 2022 afin de la faire coïncider avec celle des exigences finales de Bâle III en matière de risque de crédit et de ratio de levier. Afin de faciliter leur mise en œuvre, le BSIF accordera une période de transition pour les exercices 2020 et 2021, au cours de laquelle les banques qui utilisent actuellement l'AMA aux fins de déclaration devront présenter leurs fonds propres au titre du risque opérationnel selon l'approche standard actuelle.

Informations communiquées par les banques d'importance systémique mondiale

Le CSF, après consultation avec le CBCB et les instances nationales, désigne les BISM. En juillet 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles définitives sur les BISM qui précise la méthodologie d'évaluation des BISM, laquelle s'appuie sur les renseignements fournis par les plus grandes banques d'envergure internationale. Douze indicateurs sont utilisés dans la méthodologie d'évaluation des BISM pour mesurer l'importance systémique. Le score pour un indicateur particulier est obtenu en divisant la valeur fournie par la banque considérée par le montant total fourni par les banques de l'échantillon pour cet indicateur inclus dans l'évaluation. Par conséquent, le score pour un indicateur de la banque considérée dépend des résultats et des renseignements fournis par les autres banques d'envergure internationale. En outre, la version révisée a apporté des éclaircissements sur les exigences de communication publique des douze indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation.

La Banque doit publier les douze indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM. La communication publique des données de fin d'exercice est requise chaque année, au plus tard à la date de la communication publique des données financières du premier trimestre de l'exercice suivant de la banque à l'intention des actionnaires.

La liste des banques désignées comme des BISM est publiée une fois par année au mois de novembre. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une BISM par le CSF. En raison de cette désignation, la Banque serait assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 % selon les exigences de l'organisme de réglementation pertinent membre du CSF; toutefois, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, pour les banques canadiennes désignées comme BISM, le plus élevé des suppléments pour les BISI et pour les BISM s'appliquera. Puisque le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires que doit respecter la Banque. Il n'y a aucune incidence sur les exigences en matière de ratio cible de TLAC fondé sur les risques aux fins de la surveillance de 23,5 % ou de ratio de levier TLAC de 6,75 % en raison de la désignation de la Banque comme BISM. Des discussions se poursuivent entre la Banque et les différents organismes de réglementation concernant les exigences découlant de l'incidence de sa désignation comme BISM.

En raison de la désignation de la Banque comme BISM, la Réserve fédérale des États-Unis exige que TD Group US Holding LLC (TDGUS), à titre de société de portefeuille intermédiaire américaine de la TD, maintienne un montant minimal de TLAC et de dette à long terme. À partir de la date où la Banque a été désignée BISM, TDGUS dispose d'une période transitoire de trois ans pour respecter ces exigences.

En juillet 2018, le CBCB a publié une version révisée du cadre de gestion des BISM portant sur la mise à jour de la méthode d'évaluation et l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes (Global systemically important banks: revised assessment methodology and the higher loss absorbency requirement). La nouvelle méthode d'évaluation établit un indicateur du volume de transaction et change les pondérations dans la catégorie relative à la substituabilité, modifie la définition des indicateurs relatifs aux activités transfrontières, étend le périmètre de consolidation pour inclure les filiales du domaine de l'assurance, et fournit d'autres lignes directrices sur la transition d'une tranche à l'autre et sur les exigences supplémentaires liées à l'absorption des pertes connexes. La version modifiée de la méthode devrait entrer en vigueur en 2021.

L'approche fondée sur des indicateurs répartit les douze indicateurs en cinq catégories. La pondération de chacune de ces catégories, présentées au tableau ci-après, représente 20 % de la cote globale d'évaluation attribuée aux BISM.

Catégorie (pondération)	Indicateurs (pondération)	Renseignements sur la catégorie
Activité transfrontière (20 %)	1. Créances transfrontières (10 %) 2. Engagements transfrontières (10 %)	Cette catégorie mesure l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine par rapport à l'activité globale des autres banques. Ces deux indicateurs démontrent que les conséquences internationales des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et d'engagements transfrontières.
Taille (20 %)	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III (20 %)	Cette catégorie mesure la taille d'une banque. Plus la banque est importante, plus il est difficile aux autres banques de reprendre rapidement ses activités et plus la probabilité est grande que ses difficultés financières ou sa défaillance perturbent les marchés financiers sur lesquels elle opère. Les difficultés financières ou la défaillance d'une grande banque sont, en outre, plus susceptibles d'entamer la confiance envers l'ensemble du système financier. La taille est donc une mesure clé de l'importance systémique.
Interdépendance (20 %)	4. Actifs dans le système financier (6,67 %) 5. Passifs dans le système financier (6,67 %) 6. Titres en circulation (6,67 %)	Cette catégorie mesure l'interdépendance des banques. En raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel les banques évoluent, les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	7. Actifs sous garde (6,67 %) 8. Activité de paiement (6,67 %) 9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers (6,67 %)	Cette catégorie mesure la capacité d'autres institutions à fournir les mêmes services qu'une banque défaillante (comme l'offre de substituts). Ces trois indicateurs mesurent aussi la dominance d'une banque sur l'infrastructure financière où elle opère. Plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en matière d'insuffisance des services et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure. De même, le coût que représentera, pour la clientèle de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement risque d'être plus élevé lorsque la banque détient une large part du marché pour ce service.
Complexité (20 %)	10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré (6,67 %) 11. Titres détenus à des fins de négociation et autres titres (6,67 %) 12. Actifs de niveau 3 (6,67 %)	Cette catégorie mesure la complexité d'une banque. L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

Le tableau ci-après présente les résultats des douze indicateurs en ce qui concerne la Banque. L'augmentation des engagements transfrontières découle de la hausse des dépôts et des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. La croissance de la valeur notionnelle des dérivés de gré à gré est attribuable aux swaps de taux d'intérêt et aux swaps de devises.

TABLEAU 24 : INDICATEURS BISM¹

(en millions de dollars canadiens)

		<i>Aux</i>	
		31 octobre 2019	31 octobre 2018
Catégories (pondération)	Indicateurs		
Activité transfrontière (20 %)	Créances transfrontières	672 076 \$	614 504 \$
	Engagements transfrontières	629 498	567 172
Taille (20 %)	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	1 546 214	1 452 835
Interdépendance (20 %)	Actifs dans le système financier	96 814	82 249
	Passifs dans le système financier	34 810	44 761
	Titres en circulation	374 549	363 154
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	Actifs sous garde	443 931	410 970
	Activité de paiement	28 826 622	28 769 038
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	168 306	140 173
Complexité (20 %)	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	16 510 992	13 382 592
	Titres détenus à des fins de négociation et autres titres ²	108 425	93 353
	Actifs de niveau 3	2 689	3 352

¹ Les indicateurs des BISM sont préparés selon la méthodologie prescrite par les lignes directrices publiées par le CBCB. Étant donné sa désignation comme BISM par le CSF le 22 novembre 2019, la Banque doit fournir des renseignements supplémentaires sur ces indicateurs. Se reporter à la section «Divulgence réglementaire des fonds propres» de la Banque se trouvant à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulgence-reglementaire/bism/disclosures.jsp> pour prendre connaissance des renseignements supplémentaires sur les indicateurs des BISM de 2018.

² Comprend les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

TABLEAU 25 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

		<i>Aux</i>		
		31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
Fonds propres				
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires		55 689 \$	55 042 \$	52 668 \$
Fonds propres de catégorie 1		62 329	61 683	59 396
Total des fonds propres		74 773	74 122	69 968
Actifs pondérés en fonction des risques pour les composantes suivantes :				
Risque de crédit		407 005	388 171	370 583
Risque de marché		12 765	12 200	15 735
Risque opérationnel		56 242	55 606	53 006
Total		476 012 \$	455 977 \$	439 324 \$
Ratio de fonds propres et ratio de levier				
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires		11,7 %	12,1 %	12,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1		13,1	13,5	13,5
Ratio du total des fonds propres		15,7	16,3	15,9
Ratio de levier		4,0	4,0	4,1

Au 31 janvier 2020, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 11,7 %, 13,1 % et 15,7 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a diminué par rapport au ratio de 12,1 % au 31 octobre 2019 en raison de l'application des règles de comptabilisation d'IFRS 16, des rachats d'actions ordinaires et de l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques dans l'ensemble des secteurs d'exploitation, le tout en partie contrebalancé par la croissance interne des fonds propres.

Aux 31 janvier 2020 et 31 octobre 2019, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 4,0 %. Le ratio de levier est demeuré relativement stable étant donné que l'accroissement de l'exposition découlant de la croissance des activités des Services bancaires de gros et la mise en œuvre d'IFRS 16 au premier trimestre de 2020 ont été contrebalancés par la génération de fonds propres.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique «Évolution future des fonds propres réglementaires» du rapport annuel 2019, est présentée ci-dessous.

En juillet 2019, afin de s'aligner sur les révisions finales de Bâle III qui ont été publiées par le CBCB en décembre 2017, le BSIF a publié la ligne directrice sur ses exigences en matière de fonds propres au titre du risque opérationnel. Les banques qui sont présentement autorisées à utiliser l'approche de mesure avancée (AMA) devront utiliser l'approche standard de Bâle III révisée lorsque les nouvelles exigences seront mises en œuvre au Canada au premier trimestre de 2021. En janvier 2020, le BSIF a publié d'autres indications reportant la mise en œuvre de cette ligne directrice du premier trimestre de 2021 au premier trimestre de 2022 afin de la faire coïncider avec celle des exigences finales de Bâle III en matière de risque de crédit et de ratio de levier. Afin de faciliter leur mise en œuvre, le BSIF accordera une période de transition pour les exercices 2020 et 2021, au cours de laquelle les banques qui utilisent actuellement l'AMA aux fins de déclaration devront présenter leurs fonds propres au titre du risque opérationnel selon l'approche standard actuelle.

En décembre 2019, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure passerait de 2,0 % à 2,25 % à compter du 30 avril 2020, ce qui fera passer à 10,25 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, compte tenu de la réserve pour stabilité intérieure. En août 2018, le BSIF a avisé la Banque qu'elle fixait le ratio cible aux fins de la surveillance de TLAC à 23,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la réserve pour stabilité intérieure, et le ratio de levier TLAC minimal à 6,75 %. Cet avis fait suite à la publication en avril 2018 de la version définitive de la ligne directrice sur la TLAC du BSIF. À compter du premier trimestre de 2022, les BISI devront respecter le ratio cible aux fins de la surveillance de TLAC de 23,75 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la réserve pour stabilité intérieure. Les investissements dans les instruments de TLAC émis par des BISM ou des BISI canadiennes devront être déduits des fonds propres.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 19 décembre 2019, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 30 millions de ses actions ordinaires. La nouvelle OPRCNA est entrée en vigueur le 24 décembre 2019. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020, la Banque a racheté 4,2 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA en vigueur, à un prix moyen de 73,51 \$ l'action pour une contrepartie totale de 306 millions de dollars.

L'OPRCNA antérieure de la Banque visant à racheter jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires a pris effet le 18 juin 2019 et s'est terminée le 23 décembre 2019. La Banque a racheté la totalité de ses 20 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA antérieure à un prix moyen de 75,35 \$ l'action pour une contrepartie totale de 1,5 milliard de dollars.

TABLEAU 26 : ACTIONS ET AUTRES TITRES

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	Aux	
	31 janvier 2020	31 octobre 2019
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation	1 810,0	1 812,5
Actions autodétenues – ordinaires	(1,8)	(0,6)
Total des actions ordinaires	1 808,2	1 811,9
Options sur actions		
Droits acquis	6,2	4,7
Droits non acquis	7,8	8,1
Actions privilégiées – catégorie A		
Série 1	20,0	20,0
Série 3	20,0	20,0
Série 5 ¹	20,0	20,0
Série 7	14,0	14,0
Série 9	8,0	8,0
Série 11	6,0	6,0
Série 12	28,0	28,0
Série 14	40,0	40,0
Série 16	14,0	14,0
Série 18	14,0	14,0
Série 20	16,0	16,0
Série 22	14,0	14,0
Série 24	18,0	18,0
	232,0	232,0
Actions autodétenues – privilégiées	(0,3)	(0,3)
Total des actions privilégiées	231,7	231,7
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750,0	750,0

¹ Le 16 janvier 2020, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 20 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 5 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 5») ne sera convertie le 31 janvier 2020 en action privilégiée à taux variable et à dividende non cumulatif de série 6 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV. Comme il a été précédemment annoncé le 2 janvier 2020, le taux de dividende des actions de série 5 pour la période de cinq ans allant du 31 janvier 2020, inclusivement, au 31 janvier 2025, exclusivement, sera de 3,876 %.

Toutes les actions privilégiées de catégorie A comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,2 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Pour les billets et les débentures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 3,1 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débentures subordonnés. Les débentures subordonnées suivantes incluent des dispositions relatives aux FPUNV : débentures subordonnées à 2,692 % venant à échéance le 24 juin 2025, débentures subordonnées à 2,982 % venant à échéance le 30 septembre 2025, débentures subordonnées à 3,589 % venant à échéance le 14 septembre 2028, débentures subordonnées à 3,224 % venant à échéance le 25 juillet 2029, débentures subordonnées à 4,859 % venant à échéance le 4 mars 2031, débentures subordonnées à 3,625 % venant à échéance le 15 septembre 2031 et débentures subordonnées à 3,06 % venant à échéance le 26 janvier 2032. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration et au conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2019 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2019. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2019.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2020.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABEAU 27 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancées (NI avancée)¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020			31 octobre 2019		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	2 867 \$	391 950 \$	394 817 \$	4 380 \$	386 840 \$	391 220 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	135 131	135 131	–	131 863	131 863
Autres expositions de détail	8 367	85 199	93 566	8 015	84 658	92 673
Total – Expositions de détail	11 234	612 280	623 514	12 395	603 361	615 756
Expositions autres que de détail						
Entreprises	135 857	443 142	578 999	135 283	401 096	536 379
Emprunteurs souverains	115 391	132 662	248 053	104 412	140 304	244 716
Banques	17 993	113 329	131 322	18 165	118 418	136 583
Total – Expositions autres que de détail	269 241	689 133	958 374	257 860	659 818	917 678
Expositions brutes au risque de crédit	280 475 \$	1 301 413 \$	1 581 888 \$	270 255 \$	1 263 179 \$	1 533 434 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autres que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 28 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020				31 octobre 2019				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire
Actifs exposés au risque de marché									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	34 057 \$	786 \$	33 271 \$	– \$	25 583 \$	215 \$	25 368 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	162 475	159 096	3 379	–	146 000	143 342	2 658	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	7 172	–	7 172	–	6 503	–	6 503	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	45 604	43 139	2 465	–	48 894	45 716	3 178	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 614	–	3 614	–	4 040	–	4 040	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	107 872	–	107 872	–	111 104	–	111 104	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	134 854	–	134 854	–	130 497	–	130 497	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	165 795	6 582	159 213	–	165 935	4 843	161 092	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	693 166	–	693 166	–	684 608	–	684 608	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 155	–	14 155	–	13 494	–	13 494	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	9 456	–	9 456	–	9 316	–	9 316	–	Risque actions
Autres actifs ¹	1 792	–	1 792	–	1 774	–	1 774	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	77 417	–	–	77 417	67 542	–	–	67 542	
Total de l'actif	1 457 429	209 603	1 170 409	77 417	1 415 290	194 116	1 153 632	67 542	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts détenus à des fins de transaction	27 344	10 551	16 793	–	26 885	10 182	16 703	–	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	45 535	41 492	4 043	–	50 051	45 361	4 690	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	13 082	13 082	–	–	13 058	13 058	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	112 040	12	112 028	–	105 131	9	105 122	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	908 417	–	908 417	–	886 977	–	886 977	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	14 155	–	14 155	–	13 494	–	13 494	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	37 488	35 316	2 172	–	29 656	28 419	1 237	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	126 296	3 043	123 253	–	125 856	2 973	122 883	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	14 090	–	14 090	–	14 086	–	14 086	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débentures subordonnés	10 711	–	10 711	–	10 725	–	10 725	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs ¹	17 544	–	17 544	–	17 597	–	17 597	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	130 727	–	–	130 727	121 774	–	–	121 774	
Total du passif et des capitaux propres	1 457 429 \$	103 496 \$	1 223 206 \$	130 727 \$	1 415 290 \$	100 002 \$	1 193 514 \$	121 774 \$	

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

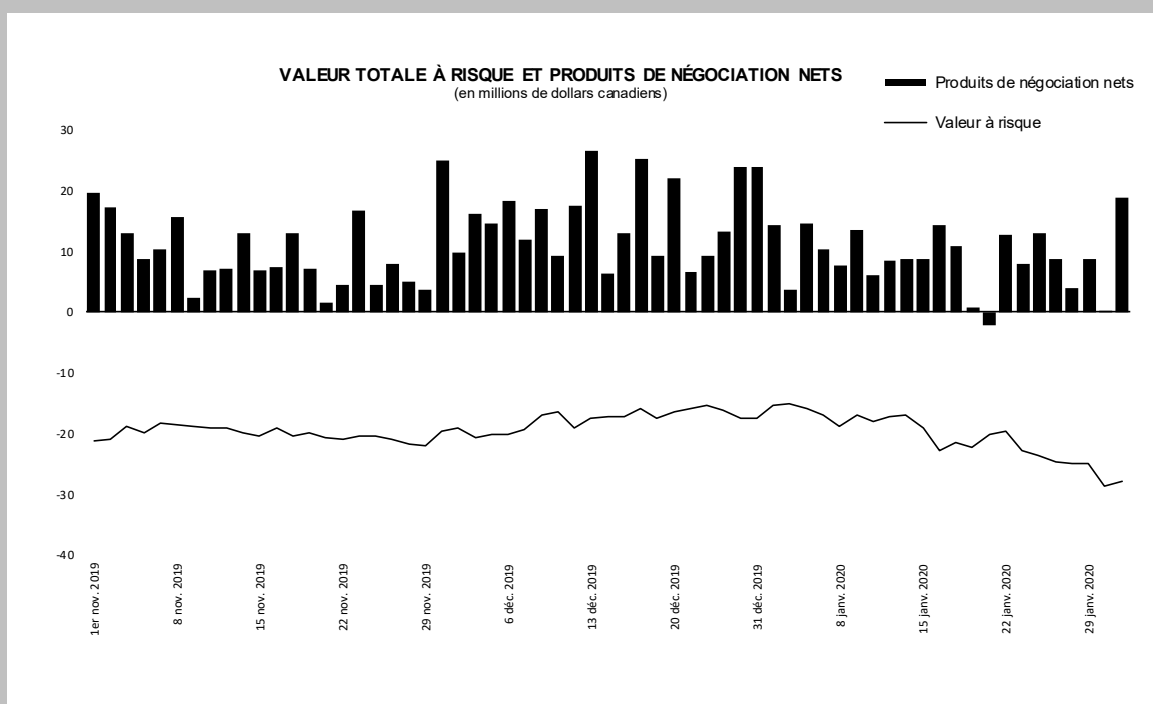
Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 31 janvier 2020 a compté 1 jour de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 98 % des jours de Bourse. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires. Au premier trimestre de 2020, la Banque a apporté des améliorations à son infrastructure afin de peaufiner la modélisation des taux d'intérêt et des taux de change de la VaR.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 29 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les	
				31 janvier 2020	31 octobre 2019	31 janvier 2019
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	19,2 \$	13,8 \$	22,8 \$	8,4 \$	8,0 \$	12,9 \$
Risque d'écart de taux	10,5	9,5	12,2	6,9	11,0	19,7
Risque actions	5,7	6,9	9,4	5,7	6,2	7,1
Risque de change	2,4	4,4	6,9	2,4	2,7	6,5
Risque sur marchandises	1,4	2,0	3,0	1,4	1,7	2,6
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	21,3	14,5	22,5	10,9	13,1	20,2
Effet de diversification ¹	(32,6)	(31,6)	négl. ²	négl.	(25,4)	(41,4)
Valeur à risque totale (une journée)	27,9	19,5	28,8	15,1	17,3	27,6
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	54,1	44,9	55,2	31,3	43,7	60,5
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	239,5 \$	209,8 \$	246,1 \$	164,8 \$	224,5 \$	232,6 \$

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a augmenté par rapport à celle du trimestre précédent du fait des variations des positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis et a diminué par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent en raison des variations des positions dans des obligations du secteur financier et des obligations du gouvernement. La VaR moyenne en contexte de crise a diminué par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent en raison des variations des positions dans des obligations du secteur financier et des obligations du gouvernement.

La diminution des IRC moyennes en regard de celles du trimestre précédent et du trimestre correspondant de l'exercice précédent découle des positions dans des banques et des provinces canadiennes.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt (lié aux activités autres que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire n'inclut pas les expositions des Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

À partir du 31 janvier 2020, les mesures du risque de taux d'intérêt structurel de la Banque ont été modifiées afin de les rendre conformes à celles de la nouvelle version de la ligne directrice B-12 du BSIF sur le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (RTIPB). Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires correspond à l'écart entre la variation de la valeur actualisée des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque, compte non tenu des capitaux propres attribuables aux actionnaires et des marges sur les produits, et une variation donnée des taux d'intérêt. La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires mise à jour reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque. Un profil cible d'échéances pour les capitaux propres était inclus dans la mesure antérieure de la valeur économique à risque de la Banque.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire sur une période de douze mois en supposant un bilan stable au cours de la période. La mesure antérieure de la Banque de la sensibilité des produits d'intérêts nets était principalement axée sur le risque découlant des «positions asymétriques». Les positions asymétriques surviennent lorsque les flux de trésorerie liés au principal et aux intérêts de l'actif et du passif (calculés selon les flux de trésorerie contractuels, les options des produits et les profils d'échéance modélisés selon une cible pour les produits sans échéance) comportent des dates de paiement d'intérêts ou d'échéance différentes.

La politique de la Banque, approuvée par le comité du risque, établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles, qui sont conformes à la politique globale du conseil d'administration sur le risque marché, pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. La Banque a recalibré ses limites compte tenu des nouvelles mesures du risque

des sensibilités de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et des produits d'intérêts nets afin qu'elles soient cohérentes avec l'appétit de la Banque pour le risque. Les expositions par rapport aux limites imposées par le conseil d'administration font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque du conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets.

TABLEAU 30 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020						31 octobre 2019	
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets ¹			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Total	Total
Avant l'incidence fiscale des éléments suivants :								
Augmentation de 100 pdb des taux	(259) \$	(1 762) \$	(2 021) \$	490 \$	419 \$	909 \$	(1 832) \$	890 \$
Diminution de 100 pdb des taux	118	685	803	(604)	(678)	(1 282)	618	(1 231)

¹ Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

Au 31 janvier 2020, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 2 021 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 189 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 909 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 19 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 803 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 185 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 1 282 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 51 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent. La variation d'un trimestre à l'autre de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et des produits d'intérêts nets est principalement attribuable à la hausse de la sensibilité de l'actif net qui a donné lieu à une augmentation du risque de révision des taux au cours des douze prochains mois. La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité révisée des produits d'intérêts nets n'étaient pas présentées en date du 31 octobre 2019, mais le sont dans le présent document à des fins de comparaison. Les résultats des mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité révisée des produits d'intérêts nets au 31 janvier 2019 ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus puisque la nouvelle mesure de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la mesure révisée de la sensibilité des produits d'intérêts nets n'étaient pas disponibles avant le 31 octobre 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 %, et à compter de janvier 2020, un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence exhaustif afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Gestion de la trésorerie et du bilan, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TDGUS en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis et a créé une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2019 de la Banque. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2019 de la Banque.

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grévés	Actifs liquides non grévés
						31 janvier 2020
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 949 \$	– \$	3 949 \$	1 %	609 \$	3 340 \$
Obligations du gouvernement du Canada	10 379	82 740	93 119	14	61 653	31 466
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	37 342	15	37 357	5	3 635	33 722
Obligations de gouvernements provinciaux	16 433	26 410	42 843	6	33 597	9 246
Obligations de sociétés émettrices	12 159	3 745	15 904	2	4 145	11 759
Actions	14 139	3 160	17 299	3	12 181	5 118
Autres titres ou prêts négociables	2 833	279	3 112	–	1 075	2 037
Total (libellé en dollars canadiens)	97 234	116 349	213 583	31	116 895	96 688
Trésorerie et montants à recevoir de banques	27 078	–	27 078	4	52	27 026
Obligations du gouvernement des États-Unis	37 568	54 566	92 134	13	45 339	46 795
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	62 612	10 895	73 507	11	20 488	53 019
Autres obligations souveraines	45 605	47 966	93 571	14	37 206	56 365
Obligations de sociétés émettrices	83 640	2 083	85 723	13	6 126	79 597
Actions	52 664	39 361	92 025	13	44 596	47 429
Autres titres ou prêts négociables	5 576	13	5 589	1	382	5 207
Total (non libellé en dollars canadiens)	314 743	154 884	469 627	69	154 189	315 438
Total	411 977 \$	271 233 \$	683 210 \$	100 %	271 084 \$	412 126 \$

31 octobre 2019												
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 140	\$	–	\$	5 140	\$	1	%	566	\$	4 574	\$
Obligations du gouvernement du Canada	13 872		77 275		91 147		14		56 337		34 810	
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 138		15		38 153		6		3 816		34 337	
Obligations de gouvernements provinciaux	15 679		25 151		40 830		6		31 287		9 543	
Obligations de sociétés émettrices	11 149		3 623		14 772		2		3 882		10 890	
Actions	13 636		2 770		16 406		3		11 225		5 181	
Autres titres ou prêts négociables	2 512		311		2 823		–		1 078		1 745	
Total (libellé en dollars canadiens)	100 126		109 145		209 271		32		108 191		101 080	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	19 225		–		19 225		3		33		19 192	
Obligations du gouvernement des États-Unis	34 103		47 803		81 906		13		37 367		44 539	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	58 222		11 873		70 095		11		20 939		49 156	
Autres obligations souveraines	47 854		49 304		97 158		15		39 500		57 658	
Obligations de sociétés émettrices	84 835		1 856		86 691		13		7 070		79 621	
Actions	40 550		34 607		75 157		12		39 403		35 754	
Autres titres ou prêts négociables	4 658		667		5 325		1		712		4 613	
Total (non libellé en dollars canadiens)	289 447		146 110		435 557		68		145 024		290 533	
Total	389 573	\$	255 255	\$	644 828	\$	100	%	253 215	\$	391 613	\$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

² Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

		Aux
	31 janvier 2020	31 octobre 2019
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	136 556 \$	139 550 \$
Filiales bancaires	245 138	228 978
Succursales à l'étranger	30 432	23 085
Total	412 126 \$	391 613 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 janvier 2020 et 31 octobre 2019 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Moyenne pour les trois mois clos les					
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
	31 janvier 2020					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 344 \$	– \$	3 344 \$	– %	564 \$	2 780 \$
Obligations du gouvernement du Canada	9 768	82 466	92 234	14	56 297	35 937
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 000	15	38 015	6	3 550	34 465
Obligations de gouvernements provinciaux	16 596	25 920	42 516	6	31 955	10 561
Obligations de sociétés émettrices	11 815	3 876	15 691	2	4 228	11 463
Actions	14 263	3 311	17 574	3	12 870	4 704
Autres titres ou prêts négociables	2 812	301	3 113	–	1 070	2 043
Total (libellé en dollars canadiens)	96 598	115 889	212 487	31	110 534	101 953
Trésorerie et montants à recevoir de banques	25 769	–	25 769	4	37	25 732
Obligations du gouvernement des États-Unis	38 289	56 678	94 967	14	50 425	44 542
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	60 575	11 278	71 853	10	20 948	50 905
Autres obligations souveraines	47 240	50 910	98 150	14	41 419	56 731
Obligations de sociétés émettrices	84 043	1 937	85 980	13	6 786	79 194
Actions	52 069	38 476	90 545	13	44 222	46 323
Autres titres ou prêts négociables	4 608	586	5 194	1	693	4 501
Total (non libellé en dollars canadiens)	312 593	159 865	472 458	69	164 530	307 928
Total	409 191 \$	275 754 \$	684 945 \$	100 %	275 064 \$	409 881 \$
	31 octobre 2019					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 404 \$	– \$	3 404 \$	1 %	457 \$	2 947 \$
Obligations du gouvernement du Canada	13 779	69 160	82 939	13	49 895	33 044
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	41 436	32	41 468	7	3 607	37 861
Obligations de gouvernements provinciaux	14 042	23 145	37 187	6	27 559	9 628
Obligations de sociétés émettrices	8 311	3 907	12 218	2	4 038	8 180
Actions	10 742	3 876	14 618	2	9 540	5 078
Autres titres ou prêts négociables	3 130	397	3 527	1	566	2 961
Total (libellé en dollars canadiens)	94 844	100 517	195 361	32	95 662	99 699
Trésorerie et montants à recevoir de banques	27 019	–	27 019	4	34	26 985
Obligations du gouvernement des États-Unis	32 168	44 473	76 641	12	37 573	39 068
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	51 854	7 139	58 993	10	16 393	42 600
Autres obligations souveraines	51 841	45 645	97 486	16	36 818	60 668
Obligations de sociétés émettrices	80 482	2 391	82 873	13	7 028	75 845
Actions	37 818	36 572	74 390	12	39 191	35 199
Autres titres ou prêts négociables	4 680	770	5 450	1	955	4 495
Total (non libellé en dollars canadiens)	285 862	136 990	422 852	68	137 992	284 860
Total	380 706 \$	237 507 \$	618 213 \$	100 %	233 654 \$	384 559 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.

² Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 octobre 2019
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	143 919 \$	140 192 \$
Filiales bancaires	237 586	224 533
Succursales à l'étranger	28 376	19 834
Total	409 881 \$	384 559 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 35 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Grevés ¹		Non grevés		Total des actifs	Actifs grevés en pourcentage du total des actifs
	Donnés en garantie ²	Autres ³	Disponibles comme garantie ⁴	Autres ⁵		
						31 janvier 2020
Trésorerie et montants à recevoir de banques	160 \$	– \$	– \$	4 913 \$	5 073 \$	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	4 406	102	26 447	3 102	34 057	0,3
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁶	80 321	13 084	298 051	24 531	415 987	6,4
Dérivés	–	–	–	45 604	45 604	–
Valeurs mobilières prises en pension ⁷	–	–	–	165 795	165 795	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	26 934	60 630	82 041	523 561	693 166	6,0
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	14 155	14 155	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	9 456	9 456	–
Goodwill	–	–	–	17 047	17 047	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2 422	2 422	–
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	9 624	9 624	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	1 803	1 803	–
Autres actifs ⁸	630	–	–	42 610	43 240	0,1
Total des actifs au bilan	112 451 \$	73 816 \$	406 539 \$	864 623 \$	1 457 429 \$	12,8 %
Éléments hors bilan⁹						
Valeurs mobilières prises en pension	160 855	–	27 046	(165 795)		
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	55 938	2 272	27 602	–		
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	9 035	–	21 777	(14 728)		
Total des éléments hors bilan	225 828	2 272	76 425	(180 523)		
Total	338 279 \$	76 088 \$	482 964 \$	684 100 \$		
31 octobre 2019						
Total des actifs au bilan	105 175 \$	74 065 \$	384 780 \$	851 270 \$	1 415 290 \$	12,7 %
Total des éléments hors bilan	213 505	3 707	70 164	(180 084)		
Total	318 680 \$	77 772 \$	454 944 \$	671 186 \$		

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

³ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁴ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

⁵ Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁶ Les valeurs mobilières comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

⁷ Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

⁸ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

⁹ Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique», la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même qu'en fonction de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 36 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

			<i>Au</i> 31 janvier 2020
	Moody's	S&P	DBRS
Dépôts/contrepartie ²	Aa1	AA-	AA (haut)
Ancienne dette de premier rang ³	Aa1	AA-	AA (haut)
Dette de premier rang ⁴	Aa3	A	AA
Obligations sécurisées	Aaa	–	AAA
Titres de créance subordonnés	A2	A	AA (bas)
Titres de créance subordonnés – FPUNV	A2 (hyb)	A-	A
Actions privilégiées – FPUNV	Baa1 (hyb)	BBB	Pfd-2 (haut)
Dette à court terme (dépôts)	P-1	A-1+	R-1 (haut)
Perspectives	Stable	Stable	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Représentent les notations des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

³ Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours et la plupart des billets structurés.

⁴ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 37 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 octobre 2019
Abaissement de un cran	149 \$	173 \$
Abaissement de deux crans	186	235
Abaissement de trois crans	836	887

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour les contreparties figurant au contrat et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

La Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % dans des conditions d'exploitation normales selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains, de titres ou d'actions de haute qualité émis par des entités non financières et de certaines obligations sécurisées.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne propre au LCR de la Banque pour le premier trimestre de 2020.

TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	31 janvier 2020	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) ²	Valeur pondérée totale (moyenne) ³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. ⁴ \$	231 192 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	502 052 \$	38 335 \$
Dépôts stables ⁵	200 325	6 010
Dépôts moins stables	301 727	32 325
Financement de gros non garanti, dont :	246 605	122 785
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	100 297	23 902
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	110 898	63 473
Dettes non garanties	35 410	35 410
Financement de gros garanti	s. o.	20 994
Exigences supplémentaires, dont :	222 628	63 655
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	36 386	24 553
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	5 396	5 396
Facilités de crédit et de liquidité	180 846	33 706
Autres obligations de financement contractuelles	13 361	7 692
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	602 216	9 359
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	262 820 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	200 489 \$	24 454 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	15 221	7 399
Autres entrées de trésorerie	62 117	62 117
Total des entrées de trésorerie	277 827 \$	93 970 \$
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 octobre 2019
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	231 192 \$	228 860 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	168 850	172 057
Ratio de liquidité à court terme	137 %	133 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 137 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins en liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 a été de 231 milliards de dollars (229 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2019), les actifs du niveau 1 représentant 80 % (81 % au 31 octobre 2019). Les HQLA comme présentées de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2019 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de TD Ameritrade (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 70 % du financement total.

TABLEAU 39 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020	Aux 31 octobre 2019
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	390 736 \$	382 252 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	370 595	360 761
Autres dépôts	23	23
Total	761 354 \$	743 036 \$

FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. De plus, la Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations hypothécaires du Canada et de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (la «Fiducie de cartes de crédit Evergreen»). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et du papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (45 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (55 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (4 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

La Banque évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 31 janvier 2020 s'élevait à 128,2 milliards de dollars (129,8 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

TABLEAU 40 : FINANCEMENT À LONG TERME

	31 janvier 2020	Aux 31 octobre 2019
Financement à long terme par devise		
Dollar canadien	32 %	32 %
Dollar américain	37	37
Euro	21	21
Livre sterling	7	6
Autres	3	4
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	54 %	54 %
Obligations sécurisées	31	31
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	11	11
Titres adossés à des créances mobilières à terme	4	4
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 janvier 2020 et 31 octobre 2019.

TABLEAU 41 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

							31 janvier 2020	Aux 31 octobre 2019
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts auprès de banques ¹	9 278 \$	4 847 \$	1 188 \$	13 \$	— \$	— \$	15 326 \$	11 893 \$
Billet de dépôt au porteur	548	922	1 967	2 781	—	—	6 218	5 442
Certificats de dépôt	9 544	20 751	19 185	20 808	33	—	70 321	61 995
Papier commercial	10 302	13 491	11 792	14 333	535	—	50 453	48 872
Obligations sécurisées	—	2 314	1 834	1 466	15 082	18 433	39 129	39 873
Titrisation de prêts hypothécaires	207	1 688	913	2 293	3 228	18 843	27 172	27 144
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	594	1 499	7 180	14 685	14 741	14 341	53 040	55 277
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ³	—	—	—	—	1 653	14 098	15 751	14 407
Billets et débentures subordonnés ⁴	—	—	—	—	—	10 711	10 711	10 725
Titres adossés à des créances mobilières à terme	—	742	992	1 414	1 501	1 228	5 877	5 857
Divers ⁵	4 597	1 125	470	246	435	2 037	8 910	11 172
Total	35 070 \$	47 379 \$	45 521 \$	58 039 \$	37 208 \$	79 691 \$	302 908 \$	292 657 \$
Dont :								
Garantis	207 \$	4 744 \$	3 739 \$	5 173 \$	19 811 \$	38 514 \$	72 188 \$	72 884 \$
Non garantis	34 863	42 635	41 782	52 866	17 397	41 177	230 720	219 773
Total	35 070 \$	47 379 \$	45 521 \$	58 039 \$	37 208 \$	79 691 \$	302 908 \$	292 657 \$

¹ Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès des banques.

² Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

³ Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 2,2 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

⁴ Les billets et débentures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

⁵ Comprend des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 8,9 milliards de dollars (11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires du secteur des Services bancaires de gros, la Banque a émis au total au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant à 0,5 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2019) de même que d'autres titres adossés à des créances de néant (1,4 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2019). De plus, la Banque a émis des billets à moyen terme non garanti s'élevant à 1,3 milliard de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020 (néant au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019). La Banque n'a émis aucune obligation sécurisée au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020 (néant au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

En avril 2019, le BSIF a inclus dans la ligne directrice sur les normes de liquidité le traitement révisé des dépôts de réserve et la ligne directrice définitive sur l'application au Canada du NSFR, selon laquelle les BISI doivent maintenir un ratio du montant du financement stable disponible sur le montant du financement stable d'au moins 100 %.

Ces changements sont entrés en vigueur en janvier 2020 conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. La Banque accorde du financement à long terme d'après essentiellement la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 janvier 2020									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 067	\$ 6	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	5 073
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	31 682	795	639	-	-	-	-	-	941	34 057
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	1 790	4 633	5 407	1 951	4 127	16 500	24 035	24 417	79 615	162 475
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	317	105	672	64	307	1 987	1 759	1 483	478	7 172
Dérivés	6 186	5 092	3 338	2 645	2 320	5 045	8 410	12 568	-	45 604
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	331	56	190	113	30	505	2 174	215	-	3 614
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 981	3 375	6 844	6 228	3 580	23 394	31 366	28 526	2 578	107 872
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	692	1 220	1 447	741	2 091	8 185	51 202	69 277	(1)	134 854
Valeurs mobilières prises en pension ²	101 815	39 711	16 816	4 348	2 733	59	313	-	-	165 795
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	792	4 879	10 523	12 560	9 501	34 837	126 554	38 914	-	238 560
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	3 812	2 998	3 833	4 037	4 811	15 727	74 053	16 759	54 473	180 503
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	37 169	37 169
Entreprises et gouvernements	24 897	5 433	10 195	8 167	7 997	20 354	80 957	60 888	22 729	241 617
Total des prêts	29 501	13 310	24 551	24 764	22 309	70 918	281 564	116 561	114 371	697 849
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 683)	(4 683)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	29 501	13 310	24 551	24 764	22 309	70 918	281 564	116 561	109 688	693 166
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 895	2 212	48	-	-	-	-	-	-	14 155
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	9 456	9 456
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	17 047	17 047
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 422	2 422
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ^{3,4}	2	4	6	6	9	46	325	4 044	5 182	9 624
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 803	1 803
Montants à recevoir des courtiers et des clients	26 338	-	-	-	-	-	-	-	-	26 338
Autres actifs	2 092	3 834	237	107	112	129	146	1 441	8 804	16 902
Total de l'actif	219 689	\$ 74 353	\$ 60 195	\$ 40 967	\$ 37 618	\$ 126 768	\$ 401 294	\$ 258 532	\$ 238 013	\$ 1 457 429
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	2 659	\$ 5 454	\$ 4 238	\$ 3 372	\$ 3 177	\$ 2 948	\$ 3 910	\$ 1 586	\$ -	\$ 27 344
Dérivés	5 231	5 271	2 991	1 950	2 574	4 713	8 816	13 989	-	45 535
Passifs de titrisation à la juste valeur	207	412	557	387	511	1 843	7 257	1 908	-	13 082
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	18 084	31 780	29 253	27 149	5 192	570	-	12	-	112 040
Dépôts ^{5,6}										
Particuliers	5 861	9 590	9 621	7 584	7 702	9 424	9 457	24	459 392	518 655
Banques	6 956	944	482	7	7	-	3	7	8 817	17 223
Entreprises et gouvernements	17 468	15 839	12 520	10 696	8 827	32 116	45 105	4 888	225 080	372 539
Total des dépôts	30 285	26 373	22 623	18 287	16 536	41 540	54 565	4 919	693 289	908 417
Acceptations	11 895	2 212	48	-	-	-	-	-	-	14 155
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	466	1 152	1 849	1 041	639	4 061	11 596	15 466	1 218	37 488
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ²	108 453	14 878	2 501	269	143	52	-	-	-	126 296
Passifs de titrisation au coût amorti	-	1 275	355	343	1 052	1 386	6 691	2 988	-	14 090
Montants à payer aux courtiers et aux clients	28 162	-	-	-	-	-	-	-	-	28 162
Passifs liés aux assurances	247	346	354	280	284	963	1 625	898	1 980	6 977
Autres passifs ⁴	2 846	1 752	1 548	280	2 524	1 914	1 903	5 122	6 441	24 330
Billets et débentures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	10 711	-	10 711
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	88 802	88 802
Total du passif et des capitaux propres	208 535	\$ 90 905	\$ 66 317	\$ 53 358	\$ 32 632	\$ 59 990	\$ 96 363	\$ 57 599	\$ 791 730	\$ 1 457 429
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{7,8}	17 833	\$ 21 339	\$ 16 232	\$ 12 480	\$ 16 386	\$ 28 516	\$ 111 912	\$ 5 828	\$ 1 300	\$ 231 826
Autres obligations ⁹	52	114	186	150	212	652	1 015	1 217	-	3 598
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	680	1 438	506	456	-	-	-	-	3 080
Total des engagements hors bilan	17 885	\$ 22 133	\$ 17 856	\$ 13 136	\$ 17 054	\$ 29 168	\$ 112 927	\$ 7 045	\$ 1 300	\$ 238 504

¹ Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.² Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie «moins de 1 mois».³ Certains actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.⁴ Par suite de l'adoption d'IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont inclus au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables et les obligations locatives comptabilisées sont incluses au poste Autres passifs.⁵ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».⁶ Comprennent 39 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 à 3 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 3 à 6 mois», une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 9 mois à 1 an», une tranche de 15 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 16 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».⁷ Comprennent 344 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁸ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.⁹ Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté.

TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE¹ (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2019									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 857	\$ 6	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	4 863
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	23 412	1 137	77	—	—	—	—	—	957	25 583
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ²	1 197	3 990	3 916	3 171	2 873	15 672	25 939	19 014	70 228	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	147	2	37	668	314	1 301	1 803	1 488	743	6 503
Dérivés	5 786	8 472	3 255	2 109	2 222	5 610	8 652	12 788	—	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	195	696	156	82	83	404	1 725	699	—	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 431	3 818	4 161	6 339	6 426	18 205	40 289	28 594	1 841	111 104
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 878	5 233	2 254	1 050	764	8 791	45 127	65 401	(1)	130 497
Valeurs mobilières prises en pension ³	98 904	34 839	24 000	6 331	1 765	44	52	—	—	165 935
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	2 006	5 595	8 013	9 832	11 719	34 029	101 591	62 855	—	235 640
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	850	1 819	3 170	3 620	3 544	17 256	61 736	28 236	60 103	180 334
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	36 564	36 564
Entreprises et gouvernements	29 460	5 573	7 970	9 496	8 830	21 078	71 071	61 266	21 773	236 517
Total des prêts	32 316	12 987	19 153	22 948	24 093	72 363	234 398	152 357	118 440	689 055
Provision pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	—	(4 447)	(4 447)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	32 316	12 987	19 153	22 948	24 093	72 363	234 398	152 357	113 993	684 608
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 127	2 211	152	4	—	—	—	—	—	13 494
Participation dans TD Ameritrade	—	—	—	—	—	—	—	—	9 316	9 316
Goodwill ⁴	—	—	—	—	—	—	—	—	16 976	16 976
Autres immobilisations incorporelles ⁴	—	—	—	—	—	—	—	—	2 503	2 503
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ⁴	—	—	—	—	—	—	—	—	5 513	5 513
Actifs d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	1 799	1 799
Montants à recevoir des courtiers et des clients	20 575	—	—	—	—	—	—	—	—	20 575
Autres actifs	2 548	1 391	2 830	168	103	169	157	97	9 624	17 087
Total de l'actif	204 373	\$ 74 782	\$ 59 991	\$ 42 870	\$ 38 643	\$ 122 559	\$ 358 142	\$ 280 438	\$ 233 492	\$ 1 415 290
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	5 837	\$ 3 025	\$ 4 166	\$ 2 606	\$ 3 185	\$ 2 430	\$ 4 014	\$ 1 622	\$ —	\$ 26 885
Dérivés	7 180	7 968	3 603	2 062	1 763	5 546	8 148	13 781	—	50 051
Passifs de titrisation à la juste valeur	—	668	412	494	387	1 656	7 499	1 942	—	13 058
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	22 193	25 370	15 799	20 496	20 907	356	1	9	—	105 131
Dépôts^{5, 6}										
Particuliers	5 218	8 990	9 459	7 691	7 583	9 374	9 670	21	445 424	503 430
Banques	6 771	1 459	150	1	6	—	3	7	8 354	16 751
Entreprises et gouvernements ⁷	18 576	10 049	7 569	10 482	10 670	34 130	46 188	7 594	221 538	366 796
Total des dépôts	30 565	20 498	17 178	18 174	18 259	43 504	55 861	7 622	675 316	886 977
Acceptations	11 127	2 211	152	4	—	—	—	—	—	13 494
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ²	384	654	398	819	1 171	3 351	9 882	12 115	882	29 656
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension ³	101 856	20 224	2 993	694	30	47	12	—	—	125 856
Passifs de titrisation au coût amorti	—	513	1 274	355	342	2 098	6 586	2 918	—	14 086
Montants à payer aux courtiers et aux clients	23 746	—	—	—	—	—	—	—	—	23 746
Passifs liés aux assurances	190	315	388	330	318	940	1 612	874	1 953	6 920
Autres passifs ⁸	2 845	3 142	1 334	1 293	641	3 339	1 663	138	6 609	21 004
Billets et débiteures subordonnés	—	—	—	—	—	—	—	10 725	—	10 725
Capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	87 701	87 701
Total du passif et des capitaux propres	205 923	\$ 84 588	\$ 47 697	\$ 47 327	\$ 47 003	\$ 63 267	\$ 95 278	\$ 51 746	\$ 772 461	\$ 1 415 290
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{9, 10}	19 388	\$ 21 652	\$ 18 391	\$ 13 537	\$ 12 034	\$ 27 207	\$ 111 281	\$ 5 856	\$ 1 294	\$ 230 640
Engagements en vertu de contrats de location simple ¹¹	82	165	250	247	244	936	2 332	3 365	—	7 621
Autres obligations d'achat	82	182	185	206	177	753	1 031	556	—	3 172
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	408	793	1 360	461	97	81	—	—	—	3 200
Total des engagements hors bilan	19 960	\$ 22 792	\$ 20 186	\$ 14 451	\$ 12 552	\$ 28 977	\$ 114 644	\$ 9 777	\$ 1 294	\$ 244 633

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.² Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.³ Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie «moins de 1 mois».⁴ Certains actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.⁵ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».⁶ Comprennent 40 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 3 à 6 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 6 à 9 mois», une tranche de 14 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 18 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».⁷ Le 30 juin 2019, Fiducie de capital TD IV a racheté la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 en circulation d'un montant en principal de 550 millions de dollars, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant en principal majoré des intérêts courus et impayés à la date du rachat.⁸ Comprennent 83 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement, dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 4 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 22 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 39 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 1 million de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».⁹ Comprennent 374 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.¹⁰ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.¹¹ Comprennent les paiements au titre de la location, les taxes connexes et les charges d'exploitation estimées.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la rubrique «Titrisation et arrangements hors bilan», la note 9 intitulée «Transferts d'actifs financiers» et la note 10 intitulée «Entités structurées» du rapport annuel 2019 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux opérations de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux particuliers pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité structurée consolidée. La Banque consolide les entités structurées puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités structurées et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités structurées.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité structurée. La Banque consolide les entités structurées puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités structurées et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités structurées.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités structurées soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 janvier 2020, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la TD en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 10,8 milliards de dollars (10,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019). De plus, au 31 janvier 2020, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 3,1 milliards de dollars (3,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,1 milliards de dollars au 31 janvier 2020 (3,8 milliards de dollars au 31 octobre 2019). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2020 et des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1^{er} novembre 2019.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque.

IFRS 16 présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les accords qui répondent à la définition d'un contrat de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant de l'obligation locative, assujéti à certains ajustements, le cas échéant, et est évalué ultérieurement au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs sur la durée résiduelle du contrat de location, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Banque. La durée du contrat de location comprend les options de prolongation

et de résiliation lorsque la Banque a la certitude raisonnable de les exercer, et l'obligation locative est réévaluée lorsque surviennent des ajustements aux paiements de loyers futurs, des changements dans les hypothèses ou les stratégies de la Banque relatives à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, ou des mises à jour du taux d'emprunt marginal. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables et les obligations locatives sont incluses dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. La charge d'intérêts liée aux obligations locatives, qui est calculée selon un taux d'intérêt effectif, est comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire, de même que l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, lequel est calculé selon la méthode linéaire et est inclus dans les charges autres que d'intérêts. Auparavant, selon IAS 17, la charge de location nette sur les contrats de location simple était classée dans les charges autres que d'intérêts. Ces modifications ont pour effet net de changer le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation, leurs paiements étant comptabilisés selon la méthode linéaire dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même.

Au moment de la transition à IFRS 16, la Banque a adopté la nouvelle norme selon l'approche rétrospective modifiée en comptabilisant l'effet cumulé des incidences transitoires dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2019, sans retraitement des périodes comparatives. La Banque a appliqué certaines mesures de simplification autorisées, notamment : en recourant à des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée du contrat de location lorsqu'il comporte des options de prolongation ou de résiliation; en évaluant l'actif au titre du droit d'utilisation de façon rétrospective pour certains contrats de location; en ne réappréciant pas les contrats de location identifiés comme des contrats de location selon les normes comptables précédentes, en n'appliquant pas IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles; et en utilisant les provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisés au 31 octobre 2019 plutôt qu'en effectuant un test de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation au 1^{er} novembre 2019.

L'incidence d'IFRS 16 a principalement touché les contrats de location immobiliers de la Banque qui étaient auparavant classés comme contrats de location simple. La Banque loue également du matériel et mobilier et d'autres actifs. Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,45 milliards de dollars, des obligations locatives de 5,65 milliards de dollars et d'autres ajustements et reclassements au bilan de 0,65 milliard de dollars. La diminution des résultats non distribués s'est élevée à 0,55 milliard de dollars après impôt. L'incidence sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été une diminution de 24 pnb. Le tableau ci-dessous présente les ajustements apportés aux engagements en vertu de contrats de location simple présentés selon IAS 17 au 31 octobre 2019 qui ont été utilisés pour calculer les obligations locatives comptabilisées par la Banque au 1^{er} novembre 2019.

(en millions de dollars canadiens)	Montant
Engagements en vertu de contrats de location simple présentés au 31 octobre 2019	7 621 \$
Engagements en vertu de contrats de location qui n'ont pas débuté le 1 ^{er} novembre 2019 et engagements dans le cadre de paiements non locatifs ¹	(2 363)
Incidence de l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme et des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur	(56)
Incidence des options de prolongation et de résiliation que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer et autres	4 721
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal de la Banque ²	(4 278)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} novembre 2019	5 645 \$

¹ Les paiements non locatifs comprennent les taxes et les charges d'exploitation estimées.

² Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,8 %.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'adoption de cette interprétation le 1^{er} novembre 2019 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

Réforme des taux interbancaires offerts et incidence sur l'information financière

En raison des effets de la réforme des taux interbancaires offerts, l'IASB a publié le 26 septembre 2019 le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)*. La Banque a adopté les modifications applicables au cours du quatrième trimestre de 2019. Les modifications prévoient des exceptions temporaires à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture à l'égard de toutes les relations de couverture directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence. Selon ces modifications, les entités appliqueraient les dispositions relatives à la comptabilité de couverture en présumant que le taux d'intérêt de référence ne serait pas modifié, permettant ainsi de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude qui précède le remplacement du taux de référence actuel par un taux de référence alternatif. Les modifications prévoient également une exception à l'exigence selon laquelle l'entité doit cesser d'utiliser la comptabilité de couverture lorsque les résultats réels de l'opération de couverture ne respectent pas les contraintes d'efficacité en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence. Des modifications ont également été apportées à IFRS 7 établissant de nouvelles obligations d'information relatives à la version d'IAS 39 modifiée. Pour plus de renseignements, se reporter aux notes 2 et 11 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

L'IASB continue de travailler à son projet visant à évaluer les conséquences potentielles du remplacement du taux de référence actuel par un taux de référence alternatif sur l'information financière. La Banque continue de surveiller les développements de l'IASB et d'évaluer l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. IFRS 17 est actuellement en vigueur pour la période de présentation de l'information financière de la Banque commençant le 1^{er} novembre 2021. En juin 2019, l'IASB, a publié un exposé-sondage qui propose l'apport de modifications ciblées à IFRS 17 comprenant, entre autres, le report d'un an de la date d'entrée en vigueur. La finalisation des modifications à la norme par l'IASB est attendue à la mi-2020. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque en est aux dernières étapes de ses activités de planification, qui consistent à examiner le plan de projet, à évaluer les exigences en matière de ressources et à surveiller l'incidence des modifications de l'IASB sur la norme IFRS 17.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020	31 octobre 2019
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 073 \$	4 863 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	34 057	25 583
	39 130	30 446
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	162 475	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	7 172	6 503
Dérivés (Note 4)	45 604	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	3 614	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Notes 4, 5, 6)	107 872	111 104
	326 737	316 541
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	134 854	130 497
Valeurs mobilières prises en pension (Note 4)	165 795	165 935
Prêts (Notes 4, 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	238 560	235 640
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	180 503	180 334
Cartes de crédit	37 169	36 564
Entreprises et gouvernements	241 617	236 517
	697 849	689 055
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(4 683)	(4 447)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	693 166	684 608
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 155	13 494
Participation dans TD Ameritrade (Note 7)	9 456	9 316
Goodwill (Note 9)	17 047	16 976
Autres immobilisations incorporelles	2 422	2 503
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables (Note 2)	9 624	5 513
Actifs d'impôt différé	1 803	1 799
Montants à recevoir des courtiers et des clients	26 338	20 575
Autres actifs (Note 10)	16 902	17 087
	97 747	87 263
Total de l'actif	1 457 429 \$	1 415 290 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 11)	27 344 \$	26 885 \$
Dérivés (Note 4)	45 535	50 051
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	13 082	13 058
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 11)	112 040	105 131
	198 001	195 125
Dépôts (Notes 4, 11)		
Particuliers	518 655	503 430
Banques	17 223	16 751
Entreprises et gouvernements	372 539	366 796
	908 417	886 977
Divers		
Acceptations	14 155	13 494
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	37 488	29 656
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 4)	126 296	125 856
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	14 090	14 086
Montants à payer aux courtiers et aux clients	28 162	23 746
Passifs liés aux assurances	6 977	6 920
Autres passifs (Notes 2, 12)	24 330	21 004
	251 498	234 762
Billets et débiteures subordonnés (Note 4)	10 711	10 725
Total du passif	1 368 627	1 327 589
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 13)	21 773	21 713
Actions privilégiées (Note 13)	5 800	5 800
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)	(131)	(41)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)	(7)	(6)
Surplus d'apport	161	157
Résultats non distribués	50 119	49 497
Cumul des autres éléments du résultat global	11 087	10 581
Total des capitaux propres	88 802	87 701
Total du passif et des capitaux propres	1 457 429 \$	1 415 290 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Produits d'intérêts¹		
Prêts	8 022 \$	7 902 \$
Valeurs mobilières		
Intérêts	1 717	2 120
Dividendes	535	334
Dépôts auprès de banques	120	188
	10 394	10 544
Charges d'intérêts (Note 20)		
Dépôts	3 073	3 524
Passifs de titrisation	127	151
Billets et débentures subordonnés	107	95
Divers (Note 2)	786	914
	4 093	4 684
Produits d'intérêts nets	6 301	5 860
Produits autres que d'intérêts		
Services de placement et de valeurs mobilières	1 279	1 164
Commissions sur crédit	335	303
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières (Note 5)	10	(11)
Produits (pertes) de négociation	316	175
Produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	12	11
Produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	26	36
Frais de service	735	714
Services de cartes	620	643
Produits d'assurance	1 131	1 035
Autres produits (pertes)	(156)	68
	4 308	4 138
Total des produits	10 609	9 998
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	919	850
Indemnisations d'assurance et charges connexes	780	702
Charges autres que d'intérêts		
Salaires et avantages du personnel (Notes 14, 15)	3 033	2 852
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris (Note 2)	438	460
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris (Note 2)	283	279
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	202	195
Marketing et développement des affaires	194	160
Frais (recouvrement de frais) de restructuration	(5)	(1)
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	85	83
Services professionnels et services-conseils	265	327
Divers	972	1 500
	5 467	5 855
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 443	2 591
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (Note 16)	659	503
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	205	322
Résultat net	2 989	2 410
Dividendes sur actions privilégiées	67	60
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 922 \$	2 350 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	2 922 \$	2 332 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	—	18
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)		
De base	1,61 \$	1,27 \$
Dilué	1,61	1,27
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	0,74	0,67

¹ Pour les trois mois clos les 31 janvier 2020 et 2019, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 8 602 millions de dollars et 8 685 millions de dollars qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la note 20.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE¹ (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Résultat net	2 989 \$	2 410 \$
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat		
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net		
Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	41	33
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(7)	40
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–
	34	73
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture		
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	345	(131)
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(144)	19
	201	(112)
Variation nette des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	485	1 315
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	(185)	130
	300	1 445
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net		
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(152)	(302)
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	32	(52)
Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(61)	(10)
	(181)	(364)
Total des autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	354	1 042
Total du résultat global	3 343 \$	3 452 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	3 276 \$	3 374 \$
Actionnaires privilégiés	67	60
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	18

¹ Les montants sont présentés déduction faite des charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat figurant dans le tableau ci-après.**Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat associés aux éléments de l'état du résultat global consolidé intermédiaire**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	16 \$	7 \$
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	(15)
Moins le reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	–	–
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(52)	7
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	185	435
Moins le reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	83	(76)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(54)	(109)
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12	(19)
Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(22)	(4)
Total de l'impôt sur le résultat	(1) \$	408 \$

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Actions ordinaires (Note 13)		
Solde au début de la période	21 713 \$	21 221 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	41	28
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	69	99
Actions émises dans le cadre d'acquisitions (Note 13)	–	366
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(50)	(53)
Solde à la fin de la période	21 773	21 661
Actions privilégiées (Note 13)		
Solde au début de la période	5 800	5 000
Émission d'actions	–	350
Solde à la fin de la période	5 800	5 350
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)		
Solde au début de la période	(41)	(144)
Achat d'actions	(2 276)	(2 343)
Vente d'actions	2 186	2 348
Solde à la fin de la période	(131)	(139)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)		
Solde au début de la période	(6)	(7)
Achat d'actions	(38)	(33)
Vente d'actions	37	37
Solde à la fin de la période	(7)	(3)
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	157	193
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	(5)	(32)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	(1)	(1)
Divers	10	(2)
Solde à la fin de la période	161	158
Résultats non distribués		
Solde au début de la période	49 497	46 145
Incidence de l'adoption d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> (IFRS 16) (Note 2)	(553)	s. o. ¹
Incidence de l'adoption d'IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> (IFRS 15)	s. o.	(41)
Résultat net attribuable aux actionnaires	2 989	2 392
Dividendes sur actions ordinaires	(1 339)	(1 227)
Dividendes sur actions privilégiées	(67)	(60)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	–	(4)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et autres	(256)	(260)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(152)	(302)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	17
Solde à la fin de la période	50 119	46 660
Cumul des autres éléments du résultat global		
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	323	245
Autres éléments du résultat global	34	73
Provision pour pertes sur créances	–	–
Solde à la fin de la période	357	318
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	(40)	55
Autres éléments du résultat global	32	(35)
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	–	(17)
Solde à la fin de la période	(8)	3
<i>Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</i>		
Solde au début de la période	14	–
Autres éléments du résultat global	(61)	(10)
Solde à la fin de la période	(47)	(10)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>		
Solde au début de la période	8 793	8 826
Autres éléments du résultat global	201	(112)
Solde à la fin de la période	8 994	8 714
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>		
Solde au début de la période	1 491	(2 487)
Autres éléments du résultat global	300	1 445
Solde à la fin de la période	1 791	(1 042)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	11 087	7 983
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	88 802	81 670
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		
Solde au début de la période	–	993
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	18
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	(1 000)
Divers	–	(11)
Solde à la fin de la période	–	–
Total des capitaux propres	88 802 \$	81 670 \$

¹ Sans objet.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 648 \$	2 913 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	919	850
Amortissement	291	144
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	202	195
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(10)	11
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	(205)	(322)
Impôt différé	126	141
Variations des actifs et passifs d'exploitation		
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	(79)	(76)
Valeurs mobilières mises en pension	440	1 373
Valeurs mobilières prises en pension	140	(5 051)
Valeurs mobilières vendues à découvert	7 832	(588)
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(16 475)	5 827
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(9 448)	(2 884)
Dépôts	21 899	(34 246)
Dérivés	(1 226)	6 297
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	(669)	231
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7 335	26 727
Passifs de titrisation	28	(1 021)
Impôt exigible	(258)	(764)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(1 347)	(2 178)
Divers	(2 476)	(886)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	10 667	(3 307)
Flux de trésorerie des activités de financement		
Rachat de billets et débiteures subordonnés	(64)	44
Émission d'actions ordinaires (Note 13)	36	24
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(306)	(313)
Émission d'actions privilégiées (Note 13)	—	346
Vente d'actions autodétenues (Note 13)	2 218	2 353
Achat d'actions autodétenues (Note 13)	(2 314)	(2 376)
Dividendes versés	(1 337)	(1 188)
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	—	(1 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	—	(11)
Remboursement des obligations locatives ¹	(143)	—
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(1 910)	(2 121)
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(8 474)	(951)
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 5)		
Achats	(7 415)	(4 359)
Produit tiré des échéances	9 537	7 585
Produit tiré des ventes	1 795	2 470
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti (Note 5)		
Achats	(15 101)	(5 977)
Produit tiré des échéances	11 144	5 903
Produit tiré des ventes	164	1 116
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(212)	(173)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions	—	(536)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(8 562)	5 078
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	15	(4)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	210	(354)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	4 863	4 735
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	5 073 \$	4 381 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	726 \$	1 167 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	4 235	4 705
Montant des intérêts reçus au cours de la période	9 922	10 155
Montant des dividendes reçus au cours de la période	490	356

¹ Avant l'adoption d'IFRS 16, les remboursements des obligations au titre de contrats de location-financement étaient inclus au poste Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada. Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, sauf pour ce qui est des modifications de méthodes comptables décrites à la note 2 du présent rapport. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2020 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 26 février 2020.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2019. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1^{er} novembre 2019.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque.

IFRS 16 présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les accords qui répondent à la définition d'un contrat de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant de l'obligation locative, assujéti à certains ajustements, le cas échéant, et est évalué ultérieurement au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs sur la durée résiduelle du contrat de location, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Banque. La durée du contrat de location comprend les options de prolongation et de résiliation lorsque la Banque a la certitude raisonnable de les exercer, et l'obligation locative est réévaluée lorsque surviennent des ajustements aux paiements de loyers futurs, des changements dans les hypothèses ou les stratégies de la Banque relatives à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, ou des mises à jour du taux d'emprunt marginal. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, et les obligations locatives sont incluses dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. La charge d'intérêts liée aux obligations locatives, qui est calculée selon un taux d'intérêt effectif, est comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire, de même que l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, lequel est calculé selon la méthode linéaire et est inclus dans les charges autres que d'intérêts. Auparavant, selon IAS 17, la charge de location nette sur les contrats de location simple était classée dans les charges autres que d'intérêts. Ces modifications ont pour effet net de changer le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation, leurs paiements étant comptabilisés selon la méthode linéaire dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même.

Au moment de la transition à IFRS 16, la Banque a adopté la nouvelle norme selon l'approche rétrospective modifiée en comptabilisant l'effet cumulé des incidences transitoires dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2019, sans retraitement des périodes comparatives. La Banque a appliqué certaines mesures de simplification autorisées, notamment : en recourant à des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée du contrat de location lorsqu'il comporte des options de prolongation ou de résiliation; en évaluant l'actif au titre du droit d'utilisation de façon rétrospective pour certains contrats de location; en ne réappréciant pas les contrats de location identifiés comme des contrats de location selon les normes comptables précédentes, en n'appliquant pas IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles; et en utilisant les provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisés au 31 octobre 2019 plutôt qu'en effectuant un test de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation au 1^{er} novembre 2019.

L'incidence d'IFRS 16 a principalement touché les contrats de location immobiliers de la Banque qui étaient auparavant classés comme contrats de location simple. La Banque loue également du matériel et mobilier et d'autres actifs. Le 1^{er} novembre 2019, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,45 milliards de dollars, des obligations locatives de 5,65 milliards de dollars, et d'autres ajustements et reclassements au bilan de 0,65 milliard de dollars. La diminution des résultats non distribués s'est élevée à 0,55 milliard de dollars après impôt. L'incidence sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été une diminution de 24 pbb. Le tableau ci-dessous présente les ajustements apportés aux engagements en vertu de contrats de location simple présentés selon IAS 17 au 31 octobre 2019 qui ont été utilisés pour calculer les obligations locatives comptabilisées par la Banque au 1^{er} novembre 2019.

(en millions de dollars canadiens)	Montant
Engagements en vertu de contrats de location simple présentés au 31 octobre 2019	7 621 \$
Engagements en vertu de contrats de location qui n'ont pas débuté le 1 ^{er} novembre 2019 et engagements dans le cadre de paiements non locatifs ¹	(2 363)
Incidence de l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme et des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur	(56)
Incidence des options de prolongation et de résiliation que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer et autres	4 721
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal de la Banque ²	(4 278)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} novembre 2019	5 645 \$

¹ Les paiements non locatifs comprennent les taxes et les charges d'exploitation estimées.

² Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,8 %.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'adoption de cette interprétation le 1^{er} novembre 2019 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

Réforme des taux interbancaires offerts et incidence sur l'information financière

En raison des effets de la réforme des taux interbancaires offerts, l'IASB a publié le 26 septembre 2019 le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)*. La Banque a adopté les modifications applicables au cours du quatrième trimestre de 2019. Les modifications prévoient des exceptions temporaires à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture à l'égard de toutes les relations de couverture directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence. Selon ces modifications, les entités appliqueraient les dispositions relatives à la comptabilité de couverture en presumant que le taux d'intérêt de référence ne serait pas modifié, permettant ainsi de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude qui précède le remplacement du taux de référence actuel par un taux de référence alternatif. Les modifications prévoient également une exception à l'exigence selon laquelle l'entité doit cesser d'utiliser la comptabilité de couverture lorsque les résultats réels de l'opération de couverture ne respectent pas les contraintes d'efficacité en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence. Des modifications ont également été apportées à IFRS 7 établissant de nouvelles obligations d'information relatives à la version d'IAS 39 modifiée. Pour plus de renseignements, se reporter aux notes 2 et 11 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

L'IASB continue de travailler à son projet visant à évaluer les conséquences potentielles du remplacement du taux de référence actuel par un taux de référence alternatif sur l'information financière. La Banque continue de surveiller les développements de l'IASB et d'évaluer l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

La norme suivante a été publiée mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. IFRS 17 est actuellement en vigueur pour la période de présentation de l'information financière de la Banque commençant le 1^{er} novembre 2021. En juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage qui propose l'apport de modifications ciblées à IFRS 17 comprenant, entre autres, le report d'un an de la date d'entrée en vigueur. La finalisation des modifications à la norme par l'IASB est attendue à la mi-2020. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque en est aux dernières étapes de ses activités de planification, qui consistent à examiner le plan de projet, à évaluer les exigences en matière de ressources et à surveiller l'incidence des modifications de l'IASB sur la norme IFRS 17.

NOTE 3 : Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification de ces normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière

appropriée et systématique. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, en complément à celle qui est ci-dessous.

Contrats de location

La Banque exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle tient compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, le rendement des succursales et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par les options de prolongation ou de résiliation sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la Banque a la certitude raisonnable de les exercer. La direction considère le seuil de «certitude raisonnable» comme étant un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou l'industrie pourrait influencer sur l'évaluation par la Banque de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la Banque des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan consolidé intermédiaire et l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque.

Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la Banque doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La Banque détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la Banque, la garantie, la durée et la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer principalement par suite de changements dans l'environnement macroéconomique.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent les actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020		31 octobre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	81 265 \$	81 672 \$	78 275 \$	78 374 \$
Autres titres de créance	53 589	53 910	52 222	52 370
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	134 854	135 582	130 497	130 744
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	693 166	698 403	684 608	688 154
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	828 020 \$	833 985 \$	815 105 \$	818 898 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	908 417 \$	914 044 \$	886 977 \$	892 597 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	14 090	14 283	14 086	14 258
Billets et débentures subordonnés	10 711	11 438	10 725	11 323
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	933 218 \$	939 765 \$	911 788 \$	918 178 \$

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

Hiérarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données non observables et aux sensibilités au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020. Les principales techniques d'évaluation et principales données non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique «Évaluations des actifs et passifs classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Le tableau ci-après présente, aux 31 janvier 2020 et 31 octobre 2019, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020				31 octobre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction²								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	868 \$	8 672 \$	– \$	9 540 \$	395 \$	10 521 \$	– \$	10 916 \$
Provinces	–	8 312	8	8 320	–	8 510	8	8 518
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	25 232	–	25 232	–	19 133	–	19 133
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	6 033	–	6 033	–	4 132	–	4 132
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 636	–	1 636	–	1 746	–	1 746
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	5 422	–	5 422	–	5 129	3	5 132
Autres émetteurs	–	14 001	9	14 010	–	13 547	1	13 548
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	67 055	17	–	67 072	56 058	61	–	56 119
Actions privilégiées	69	–	–	69	57	–	–	57
Prêts détenus à des fins de transaction								
Marchandises								
Droits conservés								
	80 220	82 238	17	162 475	70 271	75 717	12	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	234	4 236	500	4 970	229	3 985	493	4 707
Prêts	–	2 197	5	2 202	–	1 791	5	1 796
	234	6 433	505	7 172	229	5 776	498	6 503
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	16	14 630	–	14 646	22	14 794	–	14 816
Contrats de change	29	26 804	4	26 837	24	30 623	3	30 650
Contrats dérivés de crédit	–	15	–	15	–	16	–	16
Dérivés d'actions	1	1 717	617	2 335	1	1 298	589	1 888
Contrats de marchandises	253	1 509	9	1 771	266	1 246	12	1 524
	299	44 675	630	45 604	313	47 977	604	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières ²	–	3 614	–	3 614	–	4 040	–	4 040
	–	3 614	–	3 614	–	4 040	–	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	9 036	–	9 036	–	9 663	–	9 663
Provinces	–	13 381	–	13 381	–	12 927	–	12 927
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	40 307	–	40 307	–	40 737	–	40 737
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	12 433	–	12 433	–	14 407	–	14 407
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	5 028	–	5 028	–	5 437	–	5 437
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	–	14 214	–	14 214	–	15 888	–	15 888
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	218	–	218	–	247	–	247
Obligations de sociétés et autres	–	8 217	24	8 241	–	7 810	24	7 834
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	1 095	1	1 518	2 614	89	2	1 507	1 598
Actions privilégiées	205	–	45	250	198	–	44	242
Prêts								
	–	2 150	–	2 150	–	2 124	–	2 124
	1 300	104 985	1 587	107 872	287	109 242	1 575	111 104
Valeurs mobilières prises en pension								
	–	6 582	–	6 582	–	4 843	–	4 843
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
Dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	14	14 530	85	14 629	19	14 404	83	14 506
Contrats de change	25	24 907	4	24 936	21	29 374	4	29 399
Contrats dérivés de crédit	–	412	–	412	–	420	–	420
Dérivés d'actions	–	2 328	1 641	3 969	–	2 877	1 514	4 391
Contrats de marchandises	359	1 202	28	1 589	266	1 040	29	1 335
	398	43 379	1 758	45 535	306	48 115	1 630	50 051
Passifs de titrisation à la juste valeur								
	–	13 082	–	13 082	–	13 058	–	13 058
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
	–	112 035	5	112 040	–	105 110	21	105 131
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert²								
	1 218	36 267	3	37 488	878	28 778	–	29 656
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension								
	–	3 043	–	3 043	–	2 973	–	2 973

¹ La juste valeur est la même que la valeur comptable.

² Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2020 et 2019.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois clos les 31 janvier.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts		Juste valeur au 31 janv. 2020	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2019	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{2,3}	Achats/émissions	Ventes/règlements ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Provinces	8 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	8 \$	– \$
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	3	–	–	–	(1)	–	(2)	–	–
Autres émetteurs	1	–	–	–	(1)	9	–	9	–
	12	–	–	–	(2)	9	(2)	17	–
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	493	8	–	25	(26)	–	–	500	3
Prêts	5	–	–	–	–	–	–	5	–
	498	8	–	25	(26)	–	–	505	3
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres titres de créance									
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	24	–	–	–	–	–	–	24	–
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires	1 507	–	–	9	2	–	–	1 518	1
Actions privilégiées	44	–	1	–	–	–	–	45	1
	1 575 \$	– \$	1 \$	9 \$	2 \$	– \$	– \$	1 587 \$	2 \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(4 092) \$	(105) \$	– \$	(712) \$	700 \$	– \$	– \$	(4 209) \$	(45) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(83)	(10)	–	–	8	–	–	(85)	(5)
Contrats de change	(1)	(1)	–	–	1	1	–	–	–
Dérivés d'actions	(925)	(133)	–	(31)	65	–	–	(1 024)	(134)
Contrats de marchandises	(17)	(3)	–	–	1	–	–	(19)	(6)
	(1 026)	(147)	–	(31)	75	1	–	(1 128)	(145)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(21)	7	–	(39)	48	–	–	(5)	7
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	–	–	–	–	–	(3)	–	(3)	–

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Autres éléments du résultat global.

³ Comprennent les profits et pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

⁴ Comprennent les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés au 31 janvier 2020 d'actifs dérivés de 0,6 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2019) et de passifs dérivés de 1,7 milliard de dollars (1,6 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2019), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3¹

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités		Transferts			Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2018	Inclus dans le résultat net ²	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats/ émissions	Ventes/ règlements ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 janv. 2019	
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Provinces	3 \$	– \$	– \$	– \$	(3) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	1	–	–	–	–	–	–	1	–
Autres émetteurs	16	1	–	–	(8)	1	(1)	9	1
	20	1	–	–	(11)	1	(1)	10	1
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	408	2	2	71	(9)	21	–	495	(1)
Prêts	19	1	–	1	–	–	–	21	1
	427	3	2	72	(9)	21	–	516	–
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	200	1	9	–	–	–	–	210	9
Autres titres de créance									
Titres adossés à des actifs	562	–	(3)	–	–	–	–	559	(3)
Obligations de sociétés et autres	24	–	(1)	–	–	–	–	23	(1)
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires	1 492	–	1	5	(3)	–	–	1 495	1
Actions privilégiées	135	–	(2)	–	(75)	–	(1)	57	(8)
	2 413 \$	1 \$	4 \$	5 \$	(78) \$	– \$	(1) \$	2 344 \$	(2) \$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction⁶									
	(3 024) \$	(99) \$	– \$	(295) \$	(47) \$	– \$	– \$	(3 465) \$	(80) \$
Dérivés⁷									
Contrats de taux d'intérêt	(63)	(3)	–	–	2	–	–	(64)	(4)
Contrats de change	1	(1)	–	–	2	–	–	2	–
Dérivés d'actions	(624)	(105)	–	(38)	68	–	–	(699)	(103)
Contrats de marchandises	27	(38)	–	–	3	–	–	(8)	(26)
	(659)	(147)	–	(38)	75	–	–	(769)	(133)
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	(14)	23	–	(17)	5	–	–	(3)	17
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

³ Comprennent les profits et pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

⁴ Comprennent les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés au 31 janvier 2019 d'actifs dérivés de 0,5 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2018) et de passifs dérivés de 1,3 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2018), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2020 et 31 octobre 2019.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020				31 octobre 2019			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	8 963 \$	74 \$	(1) \$	9 036 \$	9 603 \$	62 \$	(2) \$	9 663 \$
Provinces	13 325	91	(35)	13 381	12 890	77	(40)	12 927
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	40 232	115	(40)	40 307	40 703	86	(52)	40 737
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	12 412	26	(5)	12 433	14 394	21	(8)	14 407
Titres adossés à des créances hypothécaires	5 007	22	(1)	5 028	5 407	31	(1)	5 437
	79 939	328	(82)	80 185	82 997	277	(103)	83 171
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	14 232	35	(53)	14 214	15 890	29	(31)	15 888
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	218	—	—	218	247	—	—	247
Obligations de sociétés et autres	8 227	33	(19)	8 241	7 832	27	(25)	7 834
	22 677	68	(72)	22 673	23 969	56	(56)	23 969
Total des titres de créance	102 616	396	(154)	102 858	106 966	333	(159)	107 140
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	2 576	72	(34)	2 614	1 594	31	(27)	1 598
Actions privilégiées	302	4	(56)	250	302	4	(64)	242
	2 878	76	(90)	2 864	1 896	35	(91)	1 840
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	105 494 \$	472 \$	(244) \$	105 722 \$	108 862 \$	368 \$	(250) \$	108 980 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres présentés dans le tableau suivant comme des titres de capitaux propres à la JVAERG. Cette désignation est attribuable au fait que ces placements sont détenus à des fins autres que de transaction.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020		31 octobre 2019		31 janvier 2020		31 janvier 2019	
	Juste valeur		Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	2 614 \$	1 598 \$	2 614 \$	1 598 \$	27 \$	20 \$	27 \$	20 \$
Actions privilégiées	250	242	250	242	3	4	3	4
Total	2 864 \$	1 840 \$	2 864 \$	1 840 \$	30 \$	24 \$	30 \$	24 \$

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020, la Banque a cédé des titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement d'une juste valeur de 5 millions de dollars (179 millions de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019). Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020, la Banque a dégagé des profits (pertes) cumulés de néant (24 millions de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019) à la cession de ces titres de capitaux propres et a comptabilisé des revenus de dividendes de néant pour les trois mois clos les 31 janvier 2020 et 2019.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020		31 janvier 2019	
	Juste valeur		Juste valeur	
Titres de créance au coût amorti	— \$	44 \$	— \$	44 \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	10	(55)	10	(55)
Total	10 \$	(11) \$	10 \$	(11) \$

Qualité du crédit des titres de créance

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2019. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	31 janvier 2020				31 octobre 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Titres de créance								
Première qualité	235 661 \$	– \$	s. o. \$	235 661 \$	235 475 \$	– \$	s. o. \$	235 475 \$
Qualité inférieure	1 936	116	s. o.	2 052	2 109	54	s. o.	2 163
Actifs surveillés et classés	s. o.	–	s. o.	–	s. o.	–	s. o.	–
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Total des titres de créance	237 597	116	–	237 713	237 584	54	–	237 638
Provision pour pertes sur créances relative aux								
titres de créance au coût amorti	1	–	–	1	1	–	–	1
Titres de créance, déduction faite de la provision	237 596 \$	116 \$	– \$	237 712 \$	237 583 \$	54 \$	– \$	237 637 \$

Aux 31 janvier 2020 et 31 octobre 2019, la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance s'élevait à 4 millions de dollars, dont un montant de 1 million de dollars pour des titres de créance au coût amorti et un montant de 3 millions de dollars pour des titres de créance à la JVAERG. Pour les trois mois clos les 31 janvier 2020 et 2019, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti de néant et une provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG de néant.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020				31 octobre 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{1, 2, 3}								
Risque faible	184 100 \$	56 \$	s. o. \$	184 156 \$	181 748 \$	77 \$	s. o. \$	181 825 \$
Risque normal	44 383	292	s. o.	44 675	43 988	248	s. o.	44 236
Risque moyen	5 847	461	s. o.	6 308	5 817	433	s. o.	6 250
Risque élevé	1 031	1 494	279	2 804	964	1 454	366	2 784
Défaillance	s. o.	s. o.	617	617	s. o.	s. o.	545	545
Total	235 361	2 303	896	238 560	232 517	2 212	911	235 640
Provision pour pertes sur prêts	30	28	56	114	28	26	56	110
Prêts, déduction faite de la provision	235 331	2 275	840	238 446	232 489	2 186	855	235 530
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁴								
Risque faible	92 920	965	s. o.	93 885	92 601	953	s. o.	93 554
Risque normal	46 441	927	s. o.	47 368	46 878	973	s. o.	47 851
Risque moyen	27 461	904	s. o.	28 365	27 576	879	s. o.	28 455
Risque élevé	7 212	2 610	571	10 393	6 971	2 435	618	10 024
Défaillance	s. o.	s. o.	492	492	s. o.	s. o.	450	450
Total	174 034	5 406	1 063	180 503	174 026	5 240	1 068	180 334
Provision pour pertes sur prêts	698	407	185	1 290	690	384	175	1 249
Prêts, déduction faite de la provision	173 336	4 999	878	179 213	173 336	4 856	893	179 085
Cartes de crédit								
Risque faible	7 549	37	s. o.	7 586	7 188	48	s. o.	7 236
Risque normal	10 984	85	s. o.	11 069	10 807	82	s. o.	10 889
Risque moyen	11 220	280	s. o.	11 500	11 218	275	s. o.	11 493
Risque élevé	4 785	1 713	383	6 881	4 798	1 670	355	6 823
Défaillance	s. o.	s. o.	133	133	s. o.	s. o.	123	123
Total	34 538	2 115	516	37 169	34 011	2 075	478	36 564
Provision pour pertes sur prêts	743	565	367	1 675	732	521	322	1 575
Prêts, déduction faite de la provision	33 795	1 550	149	35 494	33 279	1 554	156	34 989
Entreprises et gouvernements^{1, 2, 3, 5}								
Première qualité ou risque faible ou normal	122 964	187	s. o.	123 151	120 940	153	s. o.	121 093
Qualité inférieure ou risque moyen	122 818	5 177	s. o.	127 995	119 256	5 298	s. o.	124 554
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	1 001	4 753	110	5 864	951	4 649	158	5 758
Défaillance	s. o.	s. o.	912	912	s. o.	s. o.	730	730
Total	246 783	10 117	1 022	257 922	241 147	10 100	888	252 135
Provision pour pertes sur prêts	678	653	273	1 604	672	648	193	1 513
Prêts, déduction faite de la provision	246 105	9 464	749	256 318	240 475	9 452	695	250 622
Total des prêts^{5, 6}	690 716	19 941	3 497	714 154	681 701	19 627	3 345	704 673
Total de la provision pour pertes sur prêts⁶	2 149	1 653	881	4 683	2 122	1 579	746	4 447
Total des prêts, déduction faite de la provision^{5, 6}	688 567 \$	18 288 \$	2 616 \$	709 471 \$	679 579 \$	18 048 \$	2 599 \$	700 226 \$

¹ Au 31 janvier 2020, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 140 millions de dollars (127 millions de dollars au 31 octobre 2019), étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

² Au 31 janvier 2020, excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 13 milliards de dollars (12 milliards de dollars au 31 octobre 2019) et 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

³ Au 31 janvier 2020, comprennent les prêts hypothécaires assurés de 87 milliards de dollars (88 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

⁴ Au 31 janvier 2020, comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 13 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

⁵ Au 31 janvier 2020, comprennent les prêts évalués à la JVAERG de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2019) et les engagements de clients au titre d'acceptations de 14 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

⁶ Au 31 janvier 2020, l'étape 3 comprenait les prêts dépréciés acquis d'un montant de 290 millions de dollars (313 millions de dollars au 31 octobre 2019) et la provision pour pertes sur prêts connexes d'un montant de 10 millions de dollars (12 millions de dollars au 31 octobre 2019) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque «Défaillance» puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

Prêts par notation de risque – Instruments de crédit hors bilan¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020				31 octobre 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Expositions de détail²								
Risque faible	232 110 \$	734 \$	s. o. \$	232 844 \$	227 757 \$	732 \$	s. o. \$	228 489 \$
Risque normal	69 002	581	s. o.	69 583	67 245	570	s. o.	67 815
Risque moyen	13 713	301	s. o.	14 014	13 204	277	s. o.	13 481
Risque élevé	1 855	879	–	2 734	1 869	854	–	2 723
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
Expositions autres que de détail³								
Première qualité	182 138	–	s. o.	182 138	179 650	–	s. o.	179 650
Qualité inférieure	66 868	3 916	s. o.	70 784	64 553	3 397	s. o.	67 950
Actifs surveillés et classés	14	2 266	–	2 280	2	2 126	–	2 128
Défaillance	s. o.	s. o.	297	297	s. o.	s. o.	108	108
Total des instruments de crédit hors bilan	565 700	8 677	297	574 674	554 280	7 956	108	562 344
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	317	278	18	613	293	277	15	585
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	565 383 \$	8 399 \$	279 \$	574 061 \$	553 987 \$	7 679 \$	93 \$	561 759 \$

¹ Compte non tenu des engagements hypothécaires.

² Au 31 janvier 2020, comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 318 milliards de dollars (311 milliards de dollars au 31 octobre 2019), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

³ Au 31 janvier 2020, comprennent la tranche non utilisée de 42 milliards de dollars (41 milliards de dollars au 31 octobre 2019) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

Les variations de la provision pour pertes sur prêts de la Banque aux 31 janvier 2020 et 2019 et pour les trois mois clos à ces dates sont présentées dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur prêts¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020				Trois mois clos les 31 janvier 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ²	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ²	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	28 \$	26 \$	56 \$	110 \$	24 \$	34 \$	52 \$	110 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	6	(6)	—	—	13	(12)	(1)	—
Transfert à l'étape 2	(1)	4	(3)	—	(1)	3	(2)	—
Transfert à l'étape 3	—	(3)	3	—	(1)	(2)	3	—
Réévaluation nette en raison des transferts ⁴	(3)	2	—	(1)	(4)	1	—	(3)
Nouveaux montages ou acquisitions ⁵	5	s. o.	—	5	3	s. o.	—	3
Remboursements nets ⁶	—	—	—	—	—	(1)	—	(1)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁷	(1)	(1)	(5)	(7)	(1)	(1)	(4)	(6)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁸	(4)	6	11	13	(8)	8	11	11
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)	(7)
Reprises	—	—	1	1	—	—	—	—
Écart de conversion et autres ajustements	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	30 \$	28 \$	56 \$	114 \$	25 \$	30 \$	52 \$	107 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	717 \$	417 \$	175 \$	1 309 \$	599 \$	392 \$	180 \$	1 171 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	84	(78)	(6)	—	83	(78)	(5)	—
Transfert à l'étape 2	(36)	48	(12)	—	(29)	39	(10)	—
Transfert à l'étape 3	(3)	(36)	39	—	(5)	(52)	57	—
Réévaluation nette en raison des transferts ⁴	(35)	43	3	11	(34)	40	3	9
Nouveaux montages ou acquisitions ⁵	78	s. o.	—	78	66	s. o.	—	66
Remboursements nets ⁶	(24)	(8)	(3)	(35)	(21)	(7)	(3)	(31)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁷	(21)	(11)	(5)	(37)	(20)	(26)	(15)	(61)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁸	(33)	64	256	287	(41)	106	222	287
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(342)	(342)	—	—	(306)	(306)
Reprises	—	—	79	79	—	—	60	60
Écart de conversion et autres ajustements	1	1	1	3	—	(1)	—	(1)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	728	440	185	1 353	598	413	183	1 194
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁹	30	33	—	63	25	43	—	68
Solde à la fin de la période	698 \$	407 \$	185 \$	1 290 \$	573 \$	370 \$	183 \$	1 126 \$
Cartes de crédit¹⁰								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	934 \$	673 \$	322 \$	1 929 \$	819 \$	580 \$	341 \$	1 740 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ³	161	(155)	(6)	—	199	(141)	(58)	—
Transfert à l'étape 2	(55)	68	(13)	—	(56)	71	(15)	—
Transfert à l'étape 3	(8)	(133)	141	—	(8)	(167)	175	—
Réévaluation nette en raison des transferts ⁴	(62)	84	12	34	(56)	79	14	37
Nouveaux montages ou acquisitions ⁵	35	s. o.	—	35	30	s. o.	—	30
Remboursements nets ⁶	70	7	12	89	39	2	(35)	6
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁷	(25)	(29)	(103)	(157)	(20)	(21)	(64)	(105)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁸	(101)	210	369	478	(80)	233	377	530
Cessions	—	—	—	—	—	—	—	—
Radiations	—	—	(452)	(452)	—	—	(418)	(418)
Reprises	—	—	84	84	—	—	71	71
Écart de conversion et autres ajustements	3	3	1	7	(2)	(1)	1	(2)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	952	728	367	2 047	865	635	389	1 889
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁹	209	163	—	372	469	323	—	792
Solde à la fin de la période	743 \$	565 \$	367 \$	1 675 \$	396 \$	312 \$	389 \$	1 097 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

³ Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

⁴ Représente la réévaluation entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en raison des transferts d'une étape à l'autre, compte non tenu des modifications des risques, paramètres et modèles.

⁵ Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁶ Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁷ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁸ Représentent la variation de la provision liée aux changements dans les risques, y compris les modifications des facteurs macroéconomiques, du niveau de risque, des paramètres et modèles associés.

⁹ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé.

¹⁰ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Provision pour pertes sur prêts^{1, 2} (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020				Trois mois clos les 31 janvier 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ³	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ³	Total
Entreprises et gouvernements								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	736 \$	740 \$	208 \$	1 684 \$	736 \$	690 \$	131 \$	1 557 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 ⁴	42	(41)	(1)	–	44	(42)	(2)	–
Transfert à l'étape 2	(24)	29	(5)	–	(30)	32	(2)	–
Transfert à l'étape 3	(9)	(60)	69	–	(1)	(25)	26	–
Réévaluation nette en raison des transferts ⁴	(18)	34	(3)	13	(13)	20	1	8
Nouveaux montages ou acquisitions ⁴	110	s. o.	–	110	109	s. o.	–	109
Remboursements nets ⁴	(8)	(8)	(8)	(24)	7	(12)	(4)	(9)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁴	(81)	(109)	(40)	(230)	(94)	(110)	(12)	(216)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁴	6	147	104	257	(33)	153	66	186
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(47)	(47)	–	–	(35)	(35)
Reprises	–	–	18	18	–	–	11	11
Écart de conversion et autres ajustements	2	3	(4)	1	–	(1)	(2)	(3)
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	756	735	291	1 782	725	705	178	1 608
Moins la provision pour les instruments hors bilan ⁴	78	82	18	178	79	124	6	209
Solde à la fin de la période	678	653	273	1 604	646	581	172	1 399
Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période	2 149 \$	1 653 \$	881 \$	4 683 \$	1 640 \$	1 293 \$	796 \$	3 729 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

³ Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

⁴ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 114 millions de dollars au 31 janvier 2020 (121 millions de dollars au 31 octobre 2019) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux aux 31 janvier 2020 et 31 octobre 2019.

Prêts en souffrance mais non douteux^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020				31 octobre 2019			
	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	1 485 \$	379 \$	162 \$	2 026 \$	1 709 \$	404 \$	111 \$	2 224 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	6 295	854	296	7 445	6 038	845	266	7 149
Cartes de crédit	1 335	343	229	1 907	1 401	351	229	1 981
Entreprises et gouvernements	1 266	626	123	2 015	1 096	858	60	2 014
Total	10 381 \$	2 202 \$	810 \$	13 393 \$	10 244 \$	2 458 \$	666 \$	13 368 \$

¹ Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

² Les soldes excluent les prêts dépréciés acquis.

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 janvier 2020, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 43,27 % (43,19 % au 31 octobre 2019) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 15 milliards de dollars (11 milliards de dollars US) (12 milliards de dollars (9 milliards de dollars US) au 31 octobre 2019), selon le cours de clôture de 47,48 \$ US (38,38 \$ US au 31 octobre 2019) à la Bourse de New York.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020, TD Ameritrade a racheté 1,8 million d'actions (21,5 millions d'actions rachetées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de nommer cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Les administrateurs désignés par la Banque comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et quatre administrateurs indépendants de la TD ou des filiales aux États-Unis de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des trois mois clos les 31 janvier 2020 et 2019, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Bilans consolidés résumés¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2019	Aux 30 septembre 2019
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	2 287 \$	3 212 \$
Montants nets à recevoir des clients	28 039	27 156
Autres actifs, montant net	27 217	27 303
Total de l'actif	57 543 \$	57 671 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	3 285 \$	4 357 \$
Montants à payer aux clients	36 196	35 650
Autres passifs	6 486	6 205
Total du passif	45 967	46 212
Capitaux propres²	11 576	11 459
Total du passif et des capitaux propres	57 543 \$	57 671 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement alors que la Banque comptabilise les valeurs mobilières des clients à la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

États du résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 décembre 2019	Trois mois clos les 31 décembre 2018
Produits		
Produits d'intérêts nets	474 \$	497 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	1 230	1 506
Total des produits	1 704	2 003
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages du personnel	437	419
Divers	579	532
Total des charges d'exploitation	1 016	951
Autres charges (produits)	40	24
Résultat avant impôt	648	1 028
Charge d'impôt sur le résultat	148	230
Résultat net¹	500 \$	798 \$
Résultat par action – de base (en dollars canadiens)	0,92 \$	1,42 \$
Résultat par action – dilué (en dollars canadiens)	0,92	1,41

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est fondée sur les états financiers consolidés publiés de TD Ameritrade après la conversion en dollars canadiens et est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles.

NOTE 8 : ACQUISITIONS IMPORTANTES OU EN COURS**TD Ameritrade Holding Corporation et The Charles Schwab Corporation**

Le 25 novembre 2019, la Banque a annoncé son appui à l'acquisition de TD Ameritrade, dont la Banque est un actionnaire important, par The Charles Schwab Corporation, dans le cadre d'une entente définitive annoncée par ces sociétés. La transaction devrait se conclure dans la deuxième moitié de l'année civile de 2020, sous réserve du respect de toutes les conditions de clôture applicables. Pour plus de renseignements sur la transaction annoncée, se reporter à la note 35 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

NOTE 9 : GOODWILL**Goodwill par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis ¹	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2018	2 403 \$	13 973 \$	160 \$	16 536 \$
Ajouts	432	—	—	432
Écarts de conversion et autres	1	7	—	8
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2019 ²	2 836 \$	13 980 \$	160 \$	16 976 \$
Ajouts	—	—	—	—
Écarts de conversion et autres	4	67	—	71
Valeur comptable du goodwill au 31 janvier 2020²	2 840 \$	14 047 \$	160 \$	17 047 \$

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

² Le cumul des pertes de valeur a été de néant au 31 janvier 2020 et de néant au 31 octobre 2019.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS**Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020	Aux 31 octobre 2019
Créances clients et autres éléments	8 929 \$	9 069 \$
Intérêts courus	2 416	2 479
Actif d'impôt exigible	2 572	2 468
Actif au titre des régimes à prestations définies	13	13
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 779	1 761
Charges payées d'avance	1 193	1 297
Total	16 902 \$	17 087 \$

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2020 s'établissait à 320 milliards de dollars (309 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

Certains passifs de dépôt sont classés comme dépôts détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Certains dépôts ont été désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire pour réduire une non-concordance comptable découlant des couvertures économiques connexes. Ces dépôts sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire, à l'exception du montant de la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit propre à la Banque, lequel est constaté à l'état du résultat global consolidé intermédiaire.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							31 janvier	31 octobre
	Par type			Par pays			2020	2019
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	15 046 \$	444 345 \$	59 264 \$	240 357 \$	278 274 \$	24 \$	518 655 \$	503 430 \$
Banques ²	8 432	385	8 406	13 813	198	3 212	17 223	16 751
Entreprises et gouvernements ³	81 885	143 216	147 438	271 608	97 469	3 462	372 539	366 796
Détenus à des fins de transaction ²	—	—	27 344	15 369	3 037	8 938	27 344	26 885
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ^{2, 4}	—	—	112 022	39 306	57 495	15 221	112 022	105 100
Total	105 363 \$	587 946 \$	354 474 \$	580 453 \$	436 473 \$	30 857 \$	1 047 783 \$	1 018 962 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							45 017 \$	43 887 \$
À l'étranger							53 276	53 381
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							535 436	530 608
À l'étranger							414 044	391 076
Fonds fédéraux américains déposés ²							10	10
Total^{3, 5}							1 047 783 \$	1 018 962 \$

¹ Comprendent une dette de premier rang de 17 992 millions de dollars (16 589 millions de dollars au 31 octobre 2019) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprendent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

³ Comprendent une somme de 39 milliards de dollars au 31 janvier 2020 (40 milliards de dollars au 31 octobre 2019) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de 1 milliard de dollars (1 milliard de dollars au 31 octobre 2019) liée à la Fiducie de capital TD IV.

⁴ Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent des dépôts désignés à la JVRN et des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 18 millions de dollars (31 millions de dollars au 31 octobre 2019).

⁵ Comprend des dépôts de 599 milliards de dollars au 31 janvier 2020 (580 milliards de dollars au 31 octobre 2019) libellés en dollars US et de 56 milliards de dollars (52 milliards de dollars au 31 octobre 2019) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs¹**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier	31 octobre
	2020	2019
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	3 901 \$	5 163 \$
Intérêts courus	1 251	1 393
Salaires et avantages du personnel à payer	2 092	3 245
Chèques et autres effets en voie de règlement	1 351	1 042
Passif d'impôt exigible	15	169
Passif d'impôt différé	193	193
Passif au titre des régimes à prestations définies	3 036	2 781
Obligations locatives	5 646	66
Passifs liés aux entités structurées	5 876	5 857
Provisions	969	1 095
Total	24 330 \$	21 004 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 31 janvier 2020 et 31 octobre 2019.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2020		31 octobre 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	1 812,5	21 713 \$	1 830,4	21 221 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,8	41	2,3	124
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	0,9	69	4,8	357
Actions émises dans le cadre d'acquisitions ¹	—	—	5,0	366
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(4,2)	(50)	(30,0)	(355)
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 810,0	21 773 \$	1 812,5	21 713 \$
Actions privilégiées – catégorie A²				
Solde au début de l'exercice	232,0	5 800 \$	200,0	5 000 \$
Actions émises	—	—	32,0	800
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	232,0	5 800 \$	232,0	5 800 \$
Actions autodétenues – ordinaires³				
Solde au début de l'exercice	0,6	(41) \$	2,1	(144) \$
Achat d'actions	30,5	(2 276)	132,3	(9 782)
Vente d'actions	(29,3)	2 186	(133,8)	9 885
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	1,8	(131) \$	0,6	(41) \$
Actions autodétenues – privilégiées³				
Solde au début de l'exercice	0,3	(6) \$	0,3	(7) \$
Achat d'actions	1,8	(38)	7,0	(151)
Vente d'actions	(1,8)	37	(7,0)	152
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	0,3	(7) \$	0,3	(6) \$

¹ Pour les trois mois clos le 31 janvier 2019, la Banque a émis 4,7 millions d'actions pour un produit de 342 millions de dollars qui représente une tranche de la contrepartie versée à Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investment Inc. («Greystone»), ainsi que 0,3 million d'actions pour un produit de 24 millions de dollars au titre de rémunération fondée sur des actions en remplacement de droits à des paiements fondés sur des actions de Greystone. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque pour en savoir plus sur l'acquisition de Greystone.

² Le 16 janvier 2020, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 20 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 5 comprenant des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) (les «actions de série 5») ne sera convertie le 31 janvier 2020 en action privilégiée à taux variable et à dividende non cumulatif de série 6 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV. Comme il a été précédemment annoncé le 2 janvier 2020, le taux de dividende des actions de série 5 pour la période de cinq ans allant du 31 janvier 2020, inclusivement, au 31 janvier 2025, exclusivement, sera de 3,876 %.

³ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 19 décembre 2019, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 30 millions de ses actions ordinaires. La nouvelle OPRCNA est entrée en vigueur le 24 décembre 2019. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020, la Banque a racheté 4,2 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA en vigueur, à un prix moyen de 73,51 \$ l'action pour une contrepartie totale de 306 millions de dollars.

L'OPRCNA antérieure de la Banque visant à racheter jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires a pris effet le 18 juin 2019 et s'est terminée le 23 décembre 2019. La Banque a racheté la totalité de ses 20 millions d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA antérieure à un prix moyen de 75,35 \$ l'action pour une contrepartie totale de 1,5 milliard de dollars.

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2020, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 3,9 millions de dollars (3,3 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2019). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2020, 2,1 millions d'options (2,2 millions d'options pour les trois mois clos le 31 janvier 2019) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 5,55 \$ l'option (5,64 \$ l'option pour les trois mois clos le 31 janvier 2019).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Taux d'intérêt sans risque	1,59 %	2,03 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	12,90 %	12,64 %
Rendement de l'action prévu	3,50 %	3,48 %
Prix d'exercice / cours de l'action	72,84 \$	69,39 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue de l'option.

NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies, ainsi que de ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois clos les 31 janvier.

Charges liées aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
	Trois mois clos les		Trois mois clos les		Trois mois clos les	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Charges nettes liées aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	117 \$	81 \$	4 \$	4 \$	2 \$	2 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	4	(3)	5	5	7	8
Charges administratives au titre des prestations définies	2	3	–	–	1	2
Total	123 \$	81 \$	9 \$	9 \$	10 \$	12 \$

¹ Comprend le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier.

Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Régimes de retraite à cotisations définies ¹	44 \$	40 \$
Régimes de retraite d'État ²	117	106
Total	161 \$	146 \$

¹ Comprend le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

² Comprend le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite à prestations définies principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies et à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants au cours des trois mois clos les 31 janvier.

Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Régimes de retraite principaux	80 \$	83 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	3	4
Autres régimes de retraite ¹	14	9
Total	97 \$	96 \$

¹ Comprend le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 janvier 2020, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 262 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 15 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 29 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2020.

NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2020, l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 18 millions de dollars pour l'année d'imposition de 2014. Jusqu'à maintenant, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 793 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2014. Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts d'environ 6 millions de dollars pour l'exercice de 2013 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant 33 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2014. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et intérêts totalisant 832 millions de dollars. La Banque s'attend à ce que l'ARC, Revenu Québec et l'ATRA établissent de nouvelles cotisations pour les années ultérieures pour les mêmes raisons. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 922 \$	2 332 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 810,9	1 833,1
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	1,61 \$	1,27 \$
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 922 \$	2 332 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	2 922	2 332
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 810,9	1 833,1
Effet des titres dilutifs		
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	2,7	3,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 813,6	1 836,2
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)¹	1,61 \$	1,27 \$

¹ Pour les trois mois clos le 31 janvier 2020, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2019, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en circulation de 1,8 million, à un prix d'exercice moyen pondéré de 72,64 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives. La Banque constitue des provisions pour litiges lorsqu'il devient probable que la Banque subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 janvier 2019, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 544 millions de dollars (de néant à environ 606 millions de dollars au 31 octobre 2019). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 3 mai 2019, deux groupes de requérants composés de plus de 950 investisseurs dans des certificats de dépôt émis par Stanford International Bank, Limited ont déposé une requête pour être autorisés à intervenir dans la poursuite engagée par l'Official Stanford Investors Committee contre la Banque et les autres banques défenderesses. Le 18 septembre 2019, la Cour a rejeté la requête. Le 14 octobre 2019, un groupe de requérants (composé de 147 investisseurs) a déposé un avis d'appel devant la United States Court of Appeals for the Fifth Circuit, et, le 24 janvier 2020, les appelants ont déposé leur mémoire.

Le 26 novembre 2019, le séquestre américain nommé pour la Stanford Receivership Estate a déposé une requête devant la United States District Court for the Northern District of Texas (la «cour de district») visant à empêcher l'introduction d'une instance devant la cour de l'État du Texas. Le 15 janvier 2020, la cour de district a accueilli la requête.

Litige sur les frais de découvert – Le 26 juin 2019, la Cour a rendu une ordonnance préliminaire approuvant le règlement de toutes les demandes regroupées dans le dossier Multi-District Litigation (MDL) 2613 dans le cadre de l'action collective et ordonnant d'aviser les membres du groupe visé par le règlement. Un membre du groupe a contesté les modalités du règlement. Le 9 janvier 2020, la Cour a rendu une ordonnance approuvant de façon définitive le règlement, autorisant les six actions collectives pour fins de règlement seulement et rejetant la contestation du membre du groupe. Le 24 janvier 2020, la Cour a rendu un jugement final dans lequel elle rejetait de façon définitive toutes les actions et demandes regroupées dans le dossier MDL 2613.

Actions collectives de consommateurs – La Banque, de même que plusieurs autres institutions financières canadiennes, est défenderesse dans un certain nombre de procédures engagées par des consommateurs demandant l'exercice d'actions collectives provinciales visant différents frais et calculs de taux d'intérêt ainsi que différentes décisions relatives au crédit. Ces instances en sont rendues à différentes étapes. Dans une procédure, *Masella c. La Banque Toronto-Dominion*, la Cour supérieure du Québec a approuvé le règlement de l'action collective le 17 octobre 2019.

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque pour des informations supplémentaires sur les secteurs.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois clos les 31 janvier.

Résultats par secteur¹

(en millions de dollars canadiens)	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros ²		Siège social ²		Total	
									Trois mois clos les	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Produits (pertes) d'intérêts nets	3 167 \$	3 044 \$	2 196 \$	2 247 \$	357 \$	173 \$	581 \$	396 \$	6 301 \$	5 860 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	3 088	2 944	706	701	689	409	(175)	84	4 308	4 138
Total des produits	6 255	5 988	2 902	2 948	1 046	582	406	480	10 609	9 998
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	391	310	319	306	17	7	192	227	919	850
Indemnités d'assurance et charges connexes	780	702	–	–	–	–	–	–	780	702
Charges autres que d'intérêts	2 636	3 084	1 593	1 611	652	602	586	558	5 467	5 855
Résultat avant impôt sur le résultat	2 448	1 892	990	1 031	377	(27)	(372)	(305)	3 443	2 591
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	659	513	45	102	96	(10)	(141)	(102)	659	503
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	201	311	–	–	4	11	205	322
Résultat net	1 789 \$	1 379 \$	1 146 \$	1 240 \$	281 \$	(17) \$	(227) \$	(192) \$	2 989 \$	2 410 \$
Total de l'actif	456 591 \$	434 994 \$	451 892 \$	415 611 \$	484 276 \$	407 624 \$	64 670 \$	64 277 \$	1 457 429 \$	1 322 506 \$

¹ La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuable à la Banque en vertu des conventions.

² Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

NOTE 20 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable. Pour plus de renseignements sur les types d'instruments évalués au coût amorti et à la JVAERG, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Produits d'intérêts et charges d'intérêts¹

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2020		Trois mois clos les 31 janvier 2019	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti ²	7 957 \$	2 517 \$	7 825 \$	2 928 \$
Évalués à la JVAERG	645	–	860	–
	8 602	2 517	8 685	2 928
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG ³	1 792	1 576	1 859	1 756
Total	10 394 \$	4 093 \$	10 544 \$	4 684 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Pour les trois mois clos le 31 janvier 2020, comprennent les charges d'intérêts sur les obligations locatives de 39 millions de dollars à l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019.

³ Comprendent les produits d'intérêts, les charges d'intérêts et les revenus de dividendes des instruments financiers évalués ou désignés à la JVRN et des actions désignées à la JVAERG.

NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2020, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM). La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 %. En outre, le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 2 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 10 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 janvier 2020 et 31 octobre 2019.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2020	31 octobre 2019
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	55 689 \$	55 042 \$
Fonds propres de catégorie 1	62 329	61 683
Total des fonds propres	74 773	74 122
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres	476 012	455 977
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,7 %	12,1 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	13,1	13,5
Ratio du total des fonds propres	15,7	16,3
Ratio de levier	4,0	4,0

NOTE 22 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : La Société de fiducie AST (Canada) C. P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 inquiries@astfinancial.com ou www.astfinancial.com/ca-fr
déterminez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou Computershare 462 South 4 th Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
déterminez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 19 décembre 2019, la Banque a annoncé que la TSX et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 30 millions de ses actions ordinaires. Conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX, l'OPRCNA prendra fin le 23 décembre 2020 ou à toute autre date antérieure que la Banque aura décidé ou à laquelle elle aura terminé ses rachats. Un exemplaire de l'avis peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 27 février 2020. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 14 h 00 HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 27 février 2020, vers 12 h 00 HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h 00 HE, le 27 février 2020, jusqu'à 23 h 59 HE, le 6 mars 2020, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 3336790.

Assemblée annuelle

Le jeudi 2 avril 2020
Musée Design Exchange
Toronto (Ontario)